



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



PNUE

Distr.
RESTREINTE

UNEP(WATER)/CAR WG.22/5
6 août 1999

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

**Quatrième réunion du Comité consultatif
scientifique et technique intérimaire (ISTAC)
au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage
spécialement protégées (SPAW) dans la région
des Caraïbes**

La Havane, Cuba, du 3 au 6 août 1999

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
Rapport de la Réunion	1 - 24
Annexe I	Liste des participants
Annexe II	Ordre du jour
Annexe III	Liste des documents
Annexe IV	Recommandations de la Réunion
Annexe V	Déclaration des ONG
Annexe VI	Compte-rendu du Groupe de travail concernant les relations entre CITES et SPAW
Annexe VII	Liste de Cigles

RAPPORT DE LA RÉUNION

INTRODUCTION

1. La Résolution de l'Acte final de la Conférence de plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue à Kingston du 15 au 18 janvier 1990, a convenu d'établir un groupe *ad hoc* d'experts, qui agirait en qualité de Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) sur les zones et la vie sauvage protégées jusqu'à l'entrée en vigueur du Protocole. La Neuvième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Carthagène (Kingston, du 12 au 14 juin 1991) a entériné cette décision. Tenant compte de ce qui précède et en accord avec la décision No. 21 prise par la Huitième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes, la Cinquième réunion des Parties contractantes à la Convention de Carthagène (Kingston, du 9 au 13 décembre 1996), et la Douzième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Kingston, du 9 au 12 juin 1997), cette réunion a été convoquée par le Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE à La Havane, Cuba, du 3 au 6 août 1999, avec l'aide financière et en nature de la part des gouvernements de Cuba et du Royaume-Uni.

2. Il a été convenu par le Secrétariat, pour la présente Réunion, des objectifs principaux suivants:

- examiner l'état de la mise en oeuvre des activités depuis la dernière réunion de l'ISTAC en 1995, en insistant sur le Plan de travail et budget 1998-1999 du SPAW et fournir les recommandations nécessaires à leur accomplissement;
- revoir et fournir des recommandations concrètes pour la mise en oeuvre du Plan de travail et budget proposés pour la période 2000-2001 du Programme régional SPAW;
- revoir et discuter des activités supportant l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI) dans la région des Caraïbes et faire les recommandations pour la suite de sa mise en oeuvre; et
- examiner l'état du développement de l'établissement du Centre d'activités régional (CAR) du Programme régional SPAW.

3. Les experts invités à la réunion ont été désignés par les correspondants nationaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes. En outre, des représentants des organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales ont été invités à assister à la réunion en qualité d'observateurs. La liste des participants figure à l'**Annexe I** du présent Rapport.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

4. La Réunion a été ouverte par M. Nelson Andrade Colmenares, Coordinateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes du Secrétariat du PNUE et par M. Antonio Perera, Directeur du Centre national des zones protégées (CNAP) du Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CITMA) du gouvernement de Cuba, le mardi 3 août 1999 à 10h à La Havane, Cuba, à la Salle de Conférence de l'Hôtel Parque Central – Golden Tulip.

5. Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Antonio Perera a souhaité la bienvenue aux délégations invitées à la Réunion et pris note de l'évolution des projets sur les méthodes de gestion du milieu marin et les activités ayant à voir avec la conservation et l'utilisation durable des ressources marines aussi bien à Cuba que dans la région répondant ainsi aux divers appels à l'action lancés aux niveaux régional et global. En particulier, M. Perera a mentionné la Stratégie nationale pour l'environnement et la nouvelle Loi sur l'environnement de Cuba et ses dispositions spécifiques relatives aux zones protégées. M. Perera a également fait allusion aux actions entreprises par son gouvernement, aux niveaux régional et global, telles que la ratification du Protocole SPAW, la Convention sur la biodiversité et celle de Ramsar. Finalement, il a formulé des vœux pour la réussite de la Réunion et exprimer sa conviction sur le fait que tous les délégués emmèneront avec eux la chaleur de Cuba et de son peuple, ainsi que la satisfaction d'avoir participé à un riche échange d'informations tendant à promouvoir la coopération régionale.

6. Dans son discours inaugural, M. Andrade a souhaité la bienvenue aux participants et remercié le gouvernement de Cuba pour son soutien en ressources financières et humaines prépondérant au bon déroulement de la Réunion. Il a particulièrement exprimé sa gratitude à M. Perera et au personnel de CNAP et du CITMA pour leurs efforts. M. Andrade a poursuivi en invitant tous les participants à réfléchir sur les réalisations du Programme SPAW depuis la dernière réunion de l'ISTAC, en 1995. A cet égard, il a noté, que même si l'ISTAC ne s'était pas réuni depuis presque cinq ans, le Secrétariat avait poursuivi son travail avec des résultats significatifs. Par exemple, le Programme SPAW, a établi avec succès un Mémoire de coopération avec la Convention sur la biodiversité, il a fait office de point de liaison régional concernant l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI), ainsi que de correspondant national pour ce qui est de la mise en oeuvre des activités sur la diversité biologique dans le cadre du Programme d'action SIDS (SIDS/POA). Le Secrétariat a réussi à collecter pour le SPAW, au cours des cinq dernières années, environ 2 millions de dollars américains, provenant de diverses sources, dont les gouvernements des Etats Unis, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la France et de la Fondation des Nations Unies (fonds fournis par Ted Turner). Plusieurs organisations ont également fourni leur aide et leur coopération au processus de ratification du Protocole SPAW et à la mise en oeuvre des activités du SPAW. Ces organisations comprennent entre autres le Monitor International, la Fondation troisième millénaire, l'IUCN, l'IFAW, l'ECCN, la TNC, WIDECAS, OECS-NRMU, CTO, CHA/CAST, la Law of the Sea Institute, CANARI, ACS et CCA. L'aide financière, entre autres contributions, s'est avérée cruciale, elle a renforcé l'importance du Protocole SPAW dans la région et a encouragé des activités concrètes dans les domaines de la conservation des récifs coralliens, la gestion des zones maritimes protégées et le tourisme durable. À cet égard, il a aussi souligné l'importance du réseau pour la Gestion des zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM), en tant que plate-forme favorisant les communications, la formation et l'assistance pour les zones marines protégées dans la région.

Point 2 de l'ordre du jour: Election du bureau

7. Le Bureau élu par les membres de la Réunion, parmi les experts, est composé comme suit :

Président:	M. Antonio Perera, Cuba
Premier vice-président:	Mme. Michelle Fulford, Royaume-Uni (Turques et Caïques)
Deuxième vice-président:	Mme. Cecilia Hernandez, République Dominicaine
Troisième vice-président:	M. Michel Sinoir, France (Guadeloupe)
Rapporteur:	M. Maurice Isaacs, Bahamas

Point 3 de l'ordre du jour: Organisation de la réunion**a) Règlement intérieur**

8. Le règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUE (PNUE/GC/3/Rev.3) a été appliqué *mutatis mutandis* pour le déroulement de la Réunion.

b) Organisation des travaux

9. L'anglais, le français et l'espagnol ont été les langues de travail de la réunion. L'interprétation simultanée dans ces langues a été assurée par le Secrétariat pour les séances plénières de la réunion. Les documents de travail de la réunion ont été disponibles dans les trois langues.

10. Le Secrétariat a convoqué la réunion en séances plénières avec le concours d'un groupe de travail établi par le Président. Le groupe de travail n'a pas bénéficié d'interprétation simultanée.

Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

11. Le Secrétariat a soumis à la Réunion l'ordre du jour provisoire en vue de son adoption. Le représentant de la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES) a demandé qu'on lui permette d'exposer le lien éventuel entre SPAW et la CITES afin d'examiner les possibilités de leur collaboration mutuelle. Le Secrétariat a suggéré cette présentation lors de l'analyse du point 8 de l'ordre du jour, ce qui a été accepté par le représentant du Secrétariat de la CITES. La Réunion a, par la suite, adopté l'ordre du jour provisoire tel que proposé par le Secrétariat figurant dans le document UNEP/(WATER)CAR WG.22/1. L'ordre du jour adopté figure à l'**Annexe II** du présent rapport. La liste des documents fournis à la Réunion et portant sur les différents points de l'ordre du jour figure à l'**Annexe III** du présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour: Evaluation des projets et des activités mis en oeuvre dans le cadre du Programme régional SPAW

12. En vertu de la Recommandation 17 émanant de la Troisième réunion de l'ISTAC, (Kingston, du 11 au 13 octobre 1995), le Secrétariat a présenté une évaluation des projets majeurs mis en oeuvre dans le cadre du SPAW et de leurs réalisations depuis la dernière réunion de l'ISTAC en 1995. Durant sa

présentation, le Secrétariat s'est référé au document UNEP(WATER)/CARWG.22/3 ainsi qu'à d'autres sources d'informations et documents de référence pertinents.

13. Le Secrétariat a mis l'accent sur divers points et réalisations du Programme SPAW depuis la Troisième réunion de l'ISTAC comme présenté dans le document UNEP(WATER)/CAR WG.22/3, sans analyser chaque point de façon détaillée, puisqu'ils étaient déjà inclus dans le document. Le Secrétariat a remarqué une modification dans le paragraphe 5 du document concernant l'établissement des correspondants du SPAW. Lors de l'impression de ce document, le gouvernement des Etats-Unis avait déjà désigné un correspondant, ramenant ainsi à treize le nombre de pays ne comptant pas de correspondants du SPAW

14. Le président a remercié le Secrétariat d'avoir présenté une évaluation des projets et des activités et invité la Réunion à faire des commentaires à ce sujet.

15. Le gouvernement des Etats-Unis a fourni des commentaires sur cette présentation et remercié le Secrétariat d'avoir présenté un document si vaste et détaillé sur les activités et les projets, mettant surtout l'accent sur le nombre croissant d'adhésions, les activités concernant le réseau régional sur les zones marines protégées, l'établissement de l'Année internationale des récifs (IYOR), le leadership exercé par les pays en ce qui concerne la mise en oeuvre des activités liées à l'ICRI et le travail toujours plus performant du Secrétariat pour assurer des fonds supplémentaires provenant de nouvelles sources. Il s'agit là des acquis significatifs en dépit des carences rencontrées par le Secrétariat en matière de ressources financières et humaines.

16. Le délégué des Etats-Unis a signalé la nécessité de fournir une méthode efficace pour évaluer l'impact du Programme, particulièrement aux niveaux national et régional. Le délégué a suggéré une évaluation basée sur les changements survenus dans ce domaine plutôt que sur le nombre de rapports, plans ou documents produits. Dans ce contexte, il a mentionné l'exemple du nombre significatif des plans produits sur les espèces sauvegardées, et a signalé le besoin d'évaluations plus directes sur l'impact au niveau national et sur les espèces sauvegardées.

17. Le délégué des Etats-Unis a demandé que le programme SPAW définisse son rôle dans la mise en oeuvre du SIDS/POA et la promotion du Mémorandum de Coopération de SPAW (MOC) souscrit avec la Convention sur la biodiversité (CBD). Le délégué a également demandé de développer encore plus les projets et les activités sur la protection des espèces, sans oublier cependant que cela dépend de l'octroi de fonds. Il a également signalé le besoin pour le SPAW de définir son rôle unique dans la Région et d'explorer ensuite l'ampleur de ses activités dans ce contexte. Le délégué a terminé son intervention en réitérant sa position quant au travail méritoire réalisé par le Secrétariat.

18. La déléguée du Mexique a pris note des questions prioritaires sur lesquelles les Ministres de l'Environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes concentreront leurs efforts au cours des quatre prochaines années, particulièrement celles ayant trait à la biodiversité et aux zones protégées. Dans ce contexte, elle a exhorté les gouvernements à soumettre les recommandations de cette Réunion, ainsi que le plan de travail du SPAW à la Quatrième réunion du Comité intersessionnel à Lima, Pérou, en octobre 1999, afin qu'elles figurent dans le plan de travail environnemental quadriennal pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

19. La délégation du Venezuela a signalé les progrès accomplis par le Programme depuis 1995, mais aussi le manque de communication entre les correspondants et le Secrétariat, et a exhorté celui-ci à tenir les correspondants nationaux informés sur les activités qui soutiennent les objectifs du protocole SPAW et qui sont mises en oeuvre par les organisations non-gouvernementales, les universités et les centres de recherche nationaux dans leur pays.

20. En réponse aux nombreux commentaires le Secrétariat a noté que le travail avait été réalisé, dans la mesure du possible, dans les limites financières et humaines du Secrétariat. Il a également signalé le soutien accordé par quelques donateurs et gouvernements, tout en demandant que les gouvernements s'impliquent plus dans le domaine financier et dans la mise en oeuvre du plan de travail. Il a signalé, par exemple, les contributions apportées par les gouvernements de Cuba et du Royaume-Uni pour la tenue de cette Réunion. En ce qui concerne les contributions financières, le Secrétariat a encouragé les gouvernements à tenir à jour leurs contributions au Fonds fiduciaire des Caraïbes. Il a également signalé que le CaMPAM avait démarré sans fonds et, qu' en dépit de ses succès, il fallait chercher des fonds et les refléter dans le plan du travail et le budget pour la période biennale 2000-2001.

21. Le Secrétariat a pris note du commentaire formulé par la déléguée du Mexique concernant la nécessité de collaborer avec d'autres organes du PNUE et, en particulier, de coordonner les plans de travail de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Secrétariat a fait mention des efforts de collaboration du PEC existant entre le SPAW et CBD, en tant qu'exemple de cette coordination de programmes au sein du PNUE ainsi que des efforts en cours avec ROLAC du PNUE afin de préparer et présenter conjointement au GEF une proposition de financement pour renforcer les zones marines protégées à SIDS.

22. En ce qui concerne les commentaires du délégué du Venezuela, le Secrétariat a fait remarquer que le Secrétariat travaille par l'intermédiaire des correspondants du SPAW et a demandé d'accroître l'utilisation de l'Internet (e-mail et site Web du Programme pour l'environnement des Caraïbes) afin d'établir une meilleure coordination avec les correspondants et les gouvernements sur tous les aspects du Programme. Le gouvernement des Etats-Unis a encouragé les participants à assurer une meilleure coordination entre les correspondants et à faciliter la communication et la coordination pendant la période qui sépare les réunions de l'ISTAC (ou STAC).

Point 6 de l'ordre du jour: Etat de la mise en oeuvre du Plan de travail et budget révisés 1998-1999 pour le Programme régional SPAW

23. Le Secrétariat a présenté l'état de la mise en oeuvre du Plan de travail et budget révisés 1998-1999 du Programme régional SPAW (contenus dans le document UNEP(WATER)/CAR WG.22/3) préparé par le Secrétariat sur la base des recommandations de la Douzième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Kingston, du 9 au 12 juin 1997).

24. Le Président a donc invité toutes les délégations à présenter à la Réunion fournir un rapport succinct, demandé par le Secrétariat lors des préparatifs de la Réunion, sur les activités nationales, régionales et mondiales liées aux objectifs du Protocole et du Programme SPAW et, en général, aux zones protégées et aux espèces menacées et en danger.

25. Le Gouvernement des Antilles néerlandaises a commencé avec une discussion de leurs nouvelles lois sur les zones et les espèces protégées, contenant nombre de dispositions similaires à celles du Protocole SPAW.

26. Le Gouvernement d'Anguilla a mis en place de nouvelles institutions de gestion de la zone côtière et a renforcé celles déjà sur place. A l'heure actuelle, quelques lois protègent la biodiversité, bien que dans le domaine de la gestion côtière et de la biodiversité il y ait une série d'initiatives et une révision des lois nationales. Des lois existent pour l'établissement des zones protégées, bien que les sites n'aient pas encore été définis. Dans un autre ordre d'idées, le délégué d'Anguilla a fait allusion aux problèmes relatifs à la réception d'informations par le truchement du gouvernement du Royaume-Uni et demandé qu'ils soient, à l'avenir, contactés simultanément par le Secrétariat.

27. Le délégué des Bahamas a fait mention de plusieurs sujets concernant la conservation des zones côtières. Le Gouvernement des Bahamas a rédigé une législation sur les mammifères marins et propose l'établissement de plusieurs zones marines protégées et a signalé l'adoption d'une législation pour la protection des zones côtières. Comme résultat de ce travail, le délégué a également rapporté l'augmentation significative de la sensibilisation aux problèmes côtiers.

28. Le délégué de Belize a expliqué que bien qu'ils n'aient pas encore ratifié le Protocole en raison de petites difficultés techniques, il a mentionné que ces questions seraient prochainement rectifiées et il pense que Belize pourra ratifier le Protocole SPAW avant la fin de l'année en cours, vu qu'ils ont déjà accompli toutes les exigences pour cette ratification. Plusieurs lois nationales relatives aux décisions du Protocole SPAW font actuellement l'objet d'une remise à jour et d'une révision, par exemple, la Loi pour la Protection de la vie sauvage et la Loi sur les pêcheries, qui protègent actuellement beaucoup d'espèces figurant dans la liste du Protocole SPAW. Plusieurs zones protégées ont été aménagées et d'autres sont en cours de développement.

29. La délégation du Gouvernement de la Colombie a souligné que leur système de parcs marins avait été renforcé et a aussi mentionné le travail en cours visant à établir une réserve de la biosphère dans le cadre du Programme de l'UNESCO. En ce qui concerne les espèces en danger, la Colombie a participé au développement de directives pour les plans de gestion et de sauvegarde. La Colombie travaille aussi en vue de l'établissement de directives pour la gestion des mangroves. Le délégué a aussi fait remarquer la ratification de la Colombie à la Convention Ramsar et au Protocole SPAW.

30. La délégation de Cuba a identifié ses principales activités en tant qu'action légale pour la protection de l'environnement et un décret spécial sur les zones protégées, en particulier sur la gestion des zones cotières et les espèces protégées. Cuba a dirigé des recherches sur les crocodiles, les tortues marines et d'autres espèces intéressantes en vue de leur inclusion dans les plans de gestion, et autres recherches sur les mangroves et les récifs coralliens. Cuba a également mis en place un centre national pour les zones protégées.

31. La délégation des Etats-Unis a informé que son Gouvernement avait parrainé une Conférence nationale sur les océans, en 1998, qui s'est conclue sur un appel à formuler de nouvelles initiatives, y compris l'Initiative sur les récifs coralliens des Etats Unis et la Gestion des sanctuaires marins. Parmi celles-ci figurent les activités de l'ICRI visant cartographier les récifs coralliens aux Etats-Unis et dans

les états et territoires des Caraïbes. Le délégué a signalé la collaboration entre le PEC et le projet du Réseau de l'environnement pour les Caraïbes et le projet ENCORE. Les Etats-Unis ont fait remarquer leur soutien à WIDECAS et à d'autres programmes de conservation concernant les espèces menacées et en danger comme les lamentins, les conques et les oiseaux.

32. Le délégué de la France a signalé que la législation française est appliquée sur un pied d'égalité dans tous les territoires français de la région des Caraïbes. Depuis 1995, ces territoires ont établis un réseau de parcs nationaux. La France a également développé des plans visant à protéger ces zones contre l'urbanisation, à partir de l'application de mesures de tourisme durable. Dans le domaine des espèces, la Guadeloupe a présenté un programme pour la réintroduction du lamantin et les activités relatives à la restriction de la pêche du lambi. En outre, la France a mis sur pied des programmes de recherches sur les tortues marines et les cétacés. Dans les années à venir, ils travailleront de façon plus spécifique pour développer des programmes et des activités plus en accord avec les populations locales des territoires français.

33. Le délégué du Guatemala a informé que son gouverneemnt avait travaillé en vue de créer de nouvelles zones protégées et de préserver certaines espèces en danger (comme les tortues marines, les iguanes et les lamantins). Cette année, le Guatemala a commencé à protéger Punta de Manabique sur la côte atlantique du pays. Le Programme pour l'Environnement des Caraïbes du PNUE à travers son ancien Programme IPID (maintenant AMEP) sur la gestion intégrée des zones côtières a contribué à ce développement grâce à un projet mis en place en 1996-1997. Le Guatemala travaille actuellement le long de la frontière avec le Honduras pour protéger l'iguane et les mangroves de Punta de Marabique, il assure aussi la coordination avec les ONG dans la région pour protéger la zone côtière. Le Guatemala est également en train de mettre à jour la législation et établi les règlements de navigation , pour le Parc national du Rio Dulce.

34. Le délégué des îles Cayman a fait allusion à l'annonce faite par le Royaume-Uni vers la fin de 1998 concernant son intention de ratification du Protocole SPAW. A cet effet le Gouvernement des îles Cayman a embauché un conseiller juridique pour aider à la formulation des législations nationales requises qui tiendraient compte des dispositions du Protocole. Le délégué a également mentionné qu'ils avaient recommandé une révision de l'état actuel de gestion des zones marines protégées. Les programmes sur les espèces menacées comprennent plusieurs espèces d'animaux et de plantes présents à Cayman. Dans le cas spécifique des tortues marines, ils s'occupent des activités de nidification tout au long du territoire des îles Cayman. Des plans sont également en cours afin de limiter la pêche de la langouste et du lambi.

35. Le Gouvernement des îles Turques et Caïques a fait remarquer qu'il avait assuré en 1997 un financement important provenant du Département de développement international du Royaume-Uni (DFID), destiné à un projet sur la gestion des ressources côtières en vue de protéger et d'encourager l'utilisation et la gestion durables des zones marines protégées dans les îles Turques et Caïques. Par ailleurs, le délégué a signalé qu'ils avaient revu les directives concernant les mammifères marins et qu'ils accueilleront probablement en l'an 2000 un atelier sur la surveillance des baleines, celui-ci ayant pour objectif de réviser les directives régionales et développer des programmes d'éducation et de recherche. Dans le domaine des récifs coralliens, les îles Turques et Caïques conduisent actuellement des plongées de surveillance et collectent des données pertinentes. Les Territoires d'outre-mer ont rencontré le Royaume-Uni en juin 1999 afin de mettre au point une charte écologique pour les territoires

d'outre-mer, elle traitera de la conservation des ressources halieutiques et les zones marines protégées. Les îles Turques et Caïques ont établi un groupe de travail CITES et ont commencé les consultations juridiques pour la mise en oeuvre de CITES.

36. Le délégué de la Jamaïque a mentionné la nouvelle politique de son Gouvernement pour 1997 concernant un système pour les espèces protégées et d'autres politiques portant sur la gestion des plages, des zones côtières et des récifs coralliens ainsi que la formulation d'une stratégie et d'un plan d'action sur la biodiversité. La Jamaïque a établi une série de directives pour la mise en oeuvre de la gestion des zones protégées. A ce jour, un certain nombre de zones marines protégées ont été déclarées et un Fonds fiduciaire national pour les zones protégées a été créé. Des stratégies ont aussi été mises au point pour la sauvegarde et la gestion des orchidées et de plusieurs espèces animales comprenant le lambi, les lamantins, le sterne fuligineuse, l'iguane jamaïcain et le crocodile américain. Le Gouvernement de la Jamaïque a aussi publié un Plan national d'action d'éducation sur l'environnement pour le développement durable, ceci grâce à l'assistance du Plan d'action pour l'environnement (ENACT) de l'Agence Canadienne internationale pour le développement (CIDA) et, avec l'aide du projet CEPNET/BID du PEC, un Rapport sur l'état des côtes basé sur le web. Ayant ratifié le CBD, la Jamaïque continue de réaliser des activités en cette matière. La Jamaïque a également ratifié la CITES.

37. Le délégué du Mexique a signalé que son pays n'avait pas encore ratifié le Protocole SPAW, compte tenu de difficultés d'ordre interne. Cependant, le Mexique soutient encore les activités concernant le SPAW et favorise les dispositions du Protocole SPAW, y compris des actions internationales de concert avec plusieurs pays. Le délégué a aussi déclaré que son pays serait bientôt en mesure de ratifier le Protocole et que de nombreuses dispositions du Protocole SPAW sont d'ores et déjà reflétées dans la législation nationale.

38. Le délégué de la République Dominicaine a noté la création d'un Conseil national sur le crocodile, qui est de nature inter-institutionnelle, et la tenue d'une réunion régionale sur le commerce du lambi qui s'est tenue en mars 1998. Le pouvoir exécutif a approuvé un décret, actuellement en vigueur, qui interdit la commercialisation du lambi du 1er juillet au 31 octobre de chaque année. Elle a aussi informé les participants de la Réunion de la création d'une Commission nationale pour la protection des mammifères marins et a annoncé le support de son Gouvernement pour la convocation d'un atelier régional sur la protection des tortues marines en République Dominicaine: Consultation pour la gestion régionale effective, du 16 au 18 novembre 1999. De plus, la déléguée a mentionné que le système national des zones marines protégées dans son pays supervise trente et une zones qui incluent quatre réserves scientifiques, deux parcs historiques et une vue panoramique. La Direction nationale des parcs (DNP) est l'agence responsable qui gère vingt et un parcs. Le DENP a plus de 26 accords de coopération avec des ONG et des institutions publiques et privées. En 1998, la République Dominicaine a ratifié le Protocole SPAW.

39. Saint Vincent et les Grenadines ont signé et ratifié le Protocole SPAW en 1991 et ont depuis développé un plan pour la sauvegarde de la tortue marine. A cet égard, le délégué a fait mention également de l'établissement d'une réserve pour la tortue caret. Le délégué a signalé qu'une base légale nationale solide pour l'environnement et les zones protégées est installée à Saint Vincent et les Grenadines. Vingt-quatre réserves naturelles ont été établies y compris un parc marin et trente-deux zones de conservation marine. Cependant, les lois doivent être respectées plus rigoureusement. A l'heure actuelle, il n'y a pas de parcs terrestres, mais un projet de loi sur les parcs nationaux a été

présenté pour son approbation. Le délégué a également mentionné que leur plan d'action national sur la biodiversité est en cours de réalisation.

40. Le délégué de Trinité-et-Tobago a fait allusion aux actions de son pays depuis la dernière réunion de l'ISTAC. Récemment, le Cabinet a donné son feu vert pour la ratification du Protocole SPAW qu'ils attendent pour bientôt. En 1994, le Gouvernement a établi l'Autorité de Gestion de l'environnement (EMA) qui a mis sur pied une nouvelle force policière pour appliquer les lois sur l'environnement. Trinité-et-Tobago a mis au point une liste des espèces et des zones sensibles. Les Evaluations d'impact sur l'environnement sont requises pour tout projet important et doivent être approuvées par l'EMA avant le début d'une quelconque exploitation. Ils ont également rédigé une loi sur l'établissement d'une autorité pour les parcs nationaux et la vie sauvage. Parmi les actions entreprises, citons par exemple la fermeture des lieux de ponte de la tortue luth pendant la saison de nidification, les actions menées à bien pour stopper la culture du riz sur le site Ramsar et le remblayage, de la part du Ministère de l'agriculture, de canaux illégaux pour perfectionner les réservoirs de lamantins et améliorer l'habitat, la révision de la Loi sur les forêts et les scieries et l'achèvement du Projet de plan d'action sur la biodiversité.

41. La délégation du Venezuela a présenté son rapport qui est inclu dans le document UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.13 et a fait mention de l'établissement de 12 parcs nationaux et de 3 zones naturelles. En outre, un programme de gestion et de contrôle de l'environnement pour la nidification de la tortue marine a été élaboré, il comprend un programme de recherche et de marquage. Une zone naturelle est en train d'être établie sur la côte dans un lieu d'habitat critique. Deux programmes de formation pour la planification et la gestion des zones côtières, adressés à des fonctionnaires chargés de la gestion écologique ont été mis sur pied, mais en raison du manque de ressources, ils n'ont pas encore été exécutés. Plusieurs plans de gestion, de recherches et de sauvegarde des espèces, dont le lambi, ont été mis au point; par ailleurs, des programmes internationaux de coopération dans la région des Caraïbes ont été établis. Le Venezuela, doté d'une législation solide concernant les espèces protégées, se trouve actuellement à un deuxième échelon de la stratégie de la biodiversité, capable d'identifier et d'éliminer des déficiences sur les programmes de gestion.

42. Après avoir écouté les rapports présentés par les différents pays, le président a invité les observateurs des organisations non gouvernementales (ONG) participants à la Réunion à présenter leurs communications.

43. L'observateur de la Société internationale des cétacés (CSI) a signalé que celle-ci est une organisation de volontaires qui a pour but de sensibiliser le public en ce qui concerne les cétacés et le programme de conservation partout dans le monde. La CSI fournit une aide financière aux scientifiques marins par le biais de formations, de stage de terrain et d'échanges scientifiques au niveau national. L'observateur a offert de divulguer les informations de la Quatrième réunion de l'ISTAC et a proposé son assistance au Secrétariat et au PEC pour leurs efforts de mise en oeuvre du SPAW.

44. L'observateur du Réseau des cétacés de l'Est des Caraïbes (ECCN) a expliqué que le ECCN est un réseau de volontaires régional rattaché au Programme Smithsonian pour les mammifères marins. L'ECCN met en place des associations avec les groupes d'intérêt des Caraïbes orientales pour soutenir les efforts de conservation et les activités de SPAW dans les Caraïbes. L'ECCN élabore actuellement une base de données sur les mammifères marins pour les Caraïbes.

45. Depuis 1995, le Fonds international pour la défense des animaux (IFAW) a collaboré avec de nombreux gouvernements et organisations pour promouvoir la conservation de mammifères marins dans les Caraïbes, y compris des programmes de formation et des expériences sur le tas. L'IFAW a participé de concert avec le PNUE à des programmes d'éducation et a parrainé des ateliers internationaux pour le développement des activités de responsabilité d'observation des baleines, la création d'une salle de classe flottante et une exposition itinérante sur les récifs coralliens. L'IFAW entend élargir ses projets et activités à d'autres espèces et à d'autres pays des Caraïbes. L'IFAW s'est engagée à une collaboration permanente avec le PNUE pour accroître la sensibilisation et la participation aux activités et aux programmes du SPAW.

46. L'observateur de l'IUCN - l'Union de conservation mondiale - a signalé que l'IUCN est en train de réviser et de mettre à jour ses directives pour l'établissement des zones marines protégées, sur la base des résultats obtenus de sa mise en oeuvre depuis 1991. Les directives révisées mettront aussi l'accent sur le rôle que joue la communauté dans la gestion des zones marines protégées. En Amérique centrale, l'IUCN dispose d'un programme pour développer des stratégies intégrées sur la gestion des zones humides et côtières et entamera le processus de renforcement institutionnel parmi les organisations locales. En particulier, en ce qui concerne SPAW, l'IUCN a accordé son soutien au CaMPAM sous forme de liste de serveurs. Ils ont aussi désigné Mme Hazel McShine, de l'Institut des affaires marines (IMA) de Trinité-et-Tobago, comme leader du groupe de travail des zones marines protégées (MPA) pour son programme marin dans les Caraïbes et pour travailler avec la vice-présidence de WPCA pour les Caraïbes. L'IUCN fournit une aide en matière de politique à ses membres et associés aux débats régionaux et mondiaux. Les publications de l'IUCN ayant trait au SPAW concernent le tourisme durable, la biodiversité, la politique des aires protégées, la planification et l'économie des aires protégées. En outre, des informations pertinentes sont régulièrement diffusées par le truchement de périodiques et de journaux.

47. L'observateur de Monitor International a félicité le Secrétariat pour ses performances au cours des cinq dernières années, étant donné surtout les ressources disponibles limitées. Il a mentionné leur engagement à soutenir le Programme SPAW et le Protocole dans la région des Caraïbes. Ils ont créé un groupe consultatif à Washington, D.C., dans le but de soutenir la convention de Carthagène. En outre, ils travaillent en ce moment avec les autorités nationales et les ONG afin de promouvoir les activités du Protocole SPAW. Ils sont en train de créer une page Web sur les espèces menacées et en danger, contenues dans le Protocole SPAW, laquelle servirait d'outil de gestion pour les pays du PEC. Monitor International continue d'explorer les possibilités de nouer des liens de collaboration avec CBD et CITES et, à cet égard, est en faveur d'une meilleure coordination des accords écologiques multilatéraux cruciaux pour les Caraïbes. Monitor International suit également de près la mise au point du Protocole sur la pollution marine d'origine tellurique compte tenu des liens étroits établis avec SPAW en ce qui concerne la classification des eaux et la protection spéciale accordée aux zones et habitats du SPAW.

48. L'observateur du Conservatoire de la nature (TNC) a signalé que le TNC réalise des travaux de terrain sur des sites de zones protégées dans seize zones dans les Caraïbes. Le TNC travaille avec des Gouvernements, des ONG et des communautés pour collecter des fonds à partir de principes scientifiques. Ils ont mis au point un manuel de finances, un manuel de planification pour la conservation du site, un manuel de planification hydrologique, un manuel pour la valorisation économique des écosystèmes et un manuel pour la planification de l'utilisation de la terre par la

communauté. Sur le plan régional, le TNC est engagé dans une étude de conservation marine pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui s'occupe notamment des systèmes de classification des écosystèmes. Le TNC est également engagé dans un projet concernant les barrières de corail en Amérique centrale, sous les auspices du Fonds mondial pour l'environnement (GEF). Le TNC aspire également à participer au réseau CaMPAM.

49. L'observateur de la Fondation Troisième millénaire, dont le siège est en Italie, a signalé que cette organisation a pour objectif de s'associer aux efforts de conservation des espèces au niveau mondial et aux traités écologiques marins. Le navire de la Fondation Troisième millénaire - VEGA - est en train de terminer une tournée dans les Caraïbes pour promouvoir la ratification du Protocole SPAW d'une manière positive parmi les Parties éventuelles du Protocole.

50. L'observateur de WIDECAST a mentionné que son organisation participe directement à la mise en vigueur de l'article 10 du Protocole SPAW. Au cours des dix dernières années, le Secrétariat a soutenu WIDECAST pour le développement de Plans d'action nationaux pour la sauvegarde de la tortue marine (STRAPs) et la production de matériel techniques et d'éducation. La production des STRAPs a pris de l'avance dans les pays anglophones des Caraïbes. L'embauche d'un Directeur du programme de l'Amérique latine est attendue afin de faciliter et d'accélérer les travaux en Amérique Centrale et du Sud. L'observateur a noté que l'existence des STRAPs a eu plusieurs impacts au niveau local. En Anguilla, par exemple, WIDECAST a assisté les surveillances de terrain et a fourni des conseils techniques concernant le récent moratoire sur la capture de la tortue marine. Les coordinateurs nationaux WIDECAST et les membres de l'équipe se sont livrés à la surveillance des sites de la Jamaïque, des Barbades et d'Antigua grâce au récent Projet NOAA/NMFS de télémétrie par satellite sur la tortue caret. La recherche fer de lance de WIDECAST dans la Zone protégée récemment déclarée de Portland Bight en Jamaïque joue indiscutablement un rôle important en informant sur l'importance des ressources biologiques de cette zone.

51. Conformément à l'objectif de ce point de l'ordre du jour, tel que signalé par le Secrétariat, le président a invité des observateurs de l'ECCN et de l'IFAW à présenter leur document UNEP(WATER)CAR WG.22/INF.7 intitulé, *Marine Mammals of the Wider Caribbean Region: A Review of Their Conservation Status*, demandés par le Secrétariat. Les observateurs ont conclu leur présentation par une série de recommandations à la Réunion sur le plan d'action pour les mammifères marins de la région des Caraïbes.

52. Une fois les travaux présentés, le président a déclaré ouverte la Réunion pour la formulation des commentaires sur la présentation d'ECCN et d'IFAW. La délégation cubaine s'est référée à la recommandation, formulée lors de la présentation, de partager l'information et a remarqué en particulier que les efforts de conservation importants réalisés par Cuba ont été omis lors de la présentation. Il y a plus de trente sites et d'habitats de lamentins pleinement contrôlés et les seules menaces qui peuvent survenir sont dues à des captures accidentelles ou à de la pollution d'origine telluriques, **de sorte qu'il ne faudrait qu'il n'y ait pas de consommation d'aucune sorte**. Cuba possède aussi des programmes de recherche sur les dauphins. Le délégué de la Jamaïque a soutenu l'appel lancé par l'ECCN/IFAW pour le Plan d'action pour les mammifères marins dans la région des Caraïbes, d'autres délégations ont aussi amplement fait l'éloge de la présentation et ont supporté les recommandations faites dans le document. D'autres délégués, y compris ceux de Cuba, de Belize, de la Colombie et de la République Dominicaine

ont offert de fournir à l'ECCN des informations supplémentaires sur les mammifères marins dans leurs eaux. Il faudrait de même mettre l'accent sur les programmes d'éducation.

53. La déléguée des îles Turques et Caïques a informé que son Gouvernement accueillerait un atelier sur l'observation des baleines durant l'hiver de l'an 2000, elle a mentionné les plans pour examiner la création d'un sanctuaire de baleines dans la zone Banque de Mojo.

54. L'observateur de WIDECAST a recommandé que l'ECCN utilise pour faciliter l'identification locale des mammifères marins des feuilles d'identification similaires à celles employées par WIDECAST pour les tortues marines,.

55. La délégation de la France a exprimé son intérêt pour la réintroduction du lamentein des Indes occidentales dans les eaux de la Guadeloupe et il voudrait établir des liens de coordination avec d'autres pays des Caraïbes pour y parvenir.

56. La réunion a décidé d'adopter une recommandation pour la prochaine réunion intergouvernementale (IGM) du PEC visant à mettre en place un Plan d'action sur les mammifères marins pour la région des Caraïbes et à assurer que les délégations participant à l'IGM soient dûment informées afin de favoriser son adoption par l'IGM.

57. Conformément à l'ordre du jour de la Réunion, l'observateur du TNC a été invité à présenter le document d'information intitulé *Funding Protected Areas in the Wider Caribbean: A Guide for Managers and Conservation Organizations* (PROJET) (UNEP(WATER)/CAR/WG.22/INF.5), préparé de concert avec le Secrétariat. L'observateur du TNC s'est référé aux nouveaux mécanismes de financement existant dans les pays des Caraïbes occidentales et a demandé aux délégués de fournir des commentaires, sur la précision et le niveau de détail des études de cas présentées sur la région des Caraïbes occidentales, l'analyse des contenus, la facilité d'application pour les gestionnaires, en tant qu' «utilisateurs bienveillants» et autres commentaires. L'observateur a signalé qu'il fallait inclure dans la nouvelle information quatre autres études de cas ; celles de Cuba, de la Jamaïque et des îles Turques et Caïques ainsi que l'information découlant des directives récemment publiées par TNC sur *Incentives for the Conservation of Private Lands in Latin America*. TNC a fait remarqué sa volonté de prendre note des commentaires verbaux ou écrits sur le projet du document , directement ou par le truchement du Secrétariat, et espère contribuer à la finalisation du document dans un avenir proche, comme mentionné par le Secrétariat.

58. La délégation des Etats-Unis a félicité le TNC et le Secrétariat pour son projet de Guide et a remarqué son intégralité. Les Etats-Unis ont demandé, en sus des commentaires des correspondants, que le document soit envoyé au Réseau CaMPAM, ce qui permettrait aux spécialistes et décideurs de fournir des commentaires en vue de mettre au point un document bien fondé. De même, le délégué s'est référé à la nécessité d'élargir la section relative à la participation de la communauté et au financement local, et a proposé de fixer une date limite pour la formulation de commentaires, afin d'assurer que le document soit bientôt terminé et utilisé.

59. Le Secrétariat a proposé des commentaires sur la procédure pour terminer le document proposé par TNC et demandé, aux correspondants du SPAW et aux membres de la réunion d'aider les groupes d'intérêt et les gestionnaires des zones protégées de leurs pays respectifs à fournir des commentaires. En outre, le Secrétariat distribuera le document au réseau CaMPAM en vue de formuler des commentaires. Le Secrétariat a proposé d'établir une période de cinq (5) semaines pour formuler les commentaires, et ce à partir de la clôture de la IVe réunion de l'ISTAC. L'observateur de l'IUCN a demandé que des copies soient fournies à toutes les ONG locales et régionales afin qu'elles formulent aussi leurs commentaires. Les correspondants devraient veiller à ce que ce processus de consultation ait lieu entre les ONG locales dans leurs pays respectifs et le Secrétariat devrait faciliter l'examen avec les ONG régionales.

60. Les Etats-Unis ont souligné la large participation de la communauté des ONG concernées au Programme SPAW et félicité le Secrétariat d'entretenir cette relation.

61. La délégation de Cuba a souligné la nécessité d'avoir les documents dans les trois langues de travail avant leur adoption et que le document du TNC n'avait pas encore été traduit. Le Secrétariat a expliqué que le document n'avait pas été présenté à la Réunion dans le but de son adoption cependant, si le Secrétariat présentait le document à l'IGM en vue de son adoption, il serait alors présenté dans les trois langues. Nonobstant, il a été décidé que le Gouvernement de Cuba ferait un effort pour traduire le document en espagnol en tant que projet préliminaire à sa distribution pour commentaires. Le délégué des Iles Turques et Caïques a également félicité le TNC pour sa présentation et assuré que l'information serait transmise à leurs gestionnaires de MPA.

62. Conformément aux objectifs figurant à ce point de l'ordre du jour, le Président a demandé à la délégation de la France d'exposer la situation du développement du Centre d'activité régional (CAR) de SPAW en Guadeloupe. Le Gouvernement de la France a mentionné qu'un montant annuel de 230 000 dollars américains est alloué au CAR, ainsi qu'un petit groupe d'experts qui étoffera les rangs du CAR. Ces experts seront à la disposition du UCR/CAR, et des Parties au Protocole SPAW, ils adopteront le programme de travail du CAR. Le Secrétariat, plutôt que le Gouvernement français, dirigera directement ce groupe. Le Secrétariat a rédigé une lettre d'accord qui sera signée par la France à la fin de 1999, en vertu de laquelle le CAR devra s'établir avant la fin de l'année. Le CAR fournira un soutien au UCR/CAR, sans que cela implique pour le UCR/CAR une charge financière ou en ressources humaines supplémentaires. Dans une note similaire, le délégué a noté que le Gouvernement de la France avançait dans la ratification du Protocole SPAW, sans cependant avoir spécifier de date.

63. La délégation des Etats-Unis a remercié la délégation française pour son initiative et sa communication. Le délégué a poursuivi en demandant comment les activités et programmes du CAR se dérouleraient et quelles seraient leur interaction avec le Programme SPAW. La France a signalé que le CAR ne créerait pas de nouveaux programmes mais qu'il travaillerait par le biais des correspondants, afin de mettre en pratique les projets et activités dans le cadre du Programme SPAW. Le CAR aura pour but ultime d'offrir un soutien supplémentaire au UCR/CAR quant à la coordination des projets et à l'information concernant les zones et la vie sauvage spécialement protégées.

64. Le Secrétariat a été invité à faire des commentaires sur la proposition française pour le CAR du SPAW. Le coordinateur du UCR/CAR a remarqué que la mise en place du CAR avait été accueillie avec satisfaction par le Secrétariat et souligné l'établissement de CAR dans d'autres Programmes marins régionaux ainsi que les efforts du Secrétariat pour établir un autre CAR pour le Protocole sur les déversements d'hydrocarbures, en collaboration avec IMO et le Gouvernement des Antilles néerlandaises. Il a également souligné que le CAR aiderait à mettre en pratique les décisions des Parties et que les fonds approuvés par la France traduisent la confiance accordée au Programme pour l'environnement des Caraïbes.

65. A propos du paragraphe 72 du document (UNEP. (WATER)/CAR WG. 22/3) et de la proposition de renforcer les zones marines protégées du SIDS à travers le projet Bloc B GEF, le délégué du Venezuela a demandé à ce que le Secrétariat fournisse aux correspondants techniques du SPAW des informations supplémentaires sur ce projet. En ce qui concerne le paragraphe 80, le délégué a été encouragé par le soutien du Secrétariat pour les programmes de formation et nouera des contacts avec le UCR/CAR pour soutenir davantage le Venezuela dans ce sens. Au sujet du paragraphe 88, le délégué a noté l'existence de la Convention interaméricaine sur les tortues marines, et a demandé que le Secrétariat fournisse de plus amples informations, si possible, sur la situation de cette convention, en particulier en ce qui concerne les liens de coordination entre le Secrétariat et la Convention.

66. Le délégué de Cuba a noté que l'Association des Etats des Caraïbes (AEC) devrait figurer dans la liste des organisations ayant soutenu la ratification du SPAW dans la région. La délégation des Etats-Unis a également demandé que le Service pour la pêche et la vie sauvage des Etats-Unis soit ajouté à cette liste, étant donné leur contribution aux projets du SPAW, tels que la base de données sur les zones marines protégées.

67. La délégation du Mexique a fait référence aux activités du CaMPAM qui apparaissent dans le plan de travail actuel, et demandé un éclaircissement concernant la relation entre le CaMPAM et le CAR de la Guadeloupe.

68. En réponse à ces requêtes, le Secrétariat a observé que le projet Bloc B GEF proposé était axé sur les SIDS et que dans ce cadre les correspondants de ces pays seront contactés sous peu par le Secrétariat pour leur fournir les lettres de soutien appropriées. Le Secrétariat a demandé aux pays des SIDS représentés à la réunion de se coordonner au niveau national avec les correspondants afin de les aider dans cette voie. En ce qui concerne la Convention interaméricaine sur les tortues marines, le Secrétariat a expliqué qu'il n'y avait pas participé directement, mais qu'il était attentif à ces travaux. Le Secrétariat a mentionné sa participation active à l'AEC et notamment à la stratégie pour l'environnement et a souligné la nécessité d'accroître les efforts de coordination des activités et des objectifs du Protocole SPAW avec l'AEC. Le Secrétariat a également affirmé que le SPAW CAR faciliterait l'élargissement du réseau CaMPAM.

Point 7 de l'ordre du jour: L'Initiative internationale des récifs coralliens (ICRI) et sa mise en oeuvre dans la région des Caraïbes.

69. Le Secrétariat a mentionné que depuis la mise en oeuvre de l'ICRI et particulier de son Plan régional d'action, le Secrétariat avait consacré plusieurs activités du SPAW au soutien des objectifs de l'ICRI, en vertu de ses liens solides et directs avec le Protocole SPAW. Dans ce contexte, depuis 1995,

les activités liées à l'ICRI ont été un élément fondamental du Programme régional SPAW. Le Secrétariat a présenté le Rapport régional de l'ICRI pour la région des Caraïbes (document UNEP (WATER)/CAR WG.22/INF.3) qui a été exposé au Symposium international sur la gestion des écosystèmes marins tropicaux (ITMENS), à Townsville, Australie, du 23 au 26 novembre 1998. Le rapport inclut un vaste panorama des principales activités réalisées dans les Caraïbes par les Gouvernements, le PNUE-PEC et d'autres organisations depuis 1995, pour soutenir les objectifs de l'ICRI. Ce rapport fournit une évaluation des activités réalisées par le PEC, et notamment par le projet régional PNUE-USAID sur le tourisme côtier durable (Réseau environnemental des Caraïbes ou projet CEN) qui émane du Plan d'action de l'ordre du jour régional de l'ICRI qui vient de prendre fin. Durant sa présentation, le Secrétariat a fait l'éloge de ce projet du fait des résultats positifs obtenus durant les trois ans de ce projet, y compris les nombreux partenariats innovateurs développés avec les Gouvernements, les institutions académiques, les ONGs et le secteur privé pendant sa mise en oeuvre. Les relations fructueuses établies avec l'Association hôtelière des Caraïbes et l'Alliance pour l'action dans les Caraïbes (CHA/CAST) et l'Organisation caraïbéenne du tourisme (OCT), ont été mentionnées en particulier compte tenu de leur importance stratégique. Il a été souligné que le projet se soldait par un nombre divers et important de résultats utiles et de produits, ils ont été mis à la disposition des participants sous forme d'un CD-ROM. Le Secrétariat a également informé la Réunion des activités en cours pour soutenir l'ICRI, notamment dans ses efforts d'organisation des Groupes de surveillance de récifs coralliens et ce dans le but d'aider les pays et de favoriser leur participation au Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCMRN) de l'ICRI, ainsi que de la tenue de la prochaine réunion du Comité de planification et de coordination (CPC) de l'ICRI qui aura lieu en Guadeloupe du 27 au 29 octobre 1999. Dans ce contexte, le Secrétariat a encouragé la Réunion à fournir des idées et des informations pour que la réunion du CPC puisse souligner les principaux acquis et problèmes de la région concernant la gestion des récifs coralliens.

70. Le délégué de la France a souligné le vaste rapport intégral présenté par le Secrétariat et la nouvelle page Web de l'ICRI: <http://www.environnement.gouv.fr/icri/>. Il a également attiré l'attention des délégués sur l'Appel renouvelé à l'action de l'ICRI, présenté par le Secrétariat à titre de document d'information.

71. Quant à la réunion de CPC qui se tiendra en Guadeloupe, en octobre 1999, le Secrétariat a insisté sur le fait que celle-ci se tiendrait pour la première fois dans la région des Caraïbes, il a par conséquent souligné qu'il s'agit pour les Gouvernements et les ONG de la région occidentale des Caraïbes d'une occasion unique de promouvoir les activités de la région. Pour cette Réunion, le Secrétariat apportera son aide sous la forme d'un soutien logistique et technique dans la mesure du possible; il invitera les pays et les ONGs à fournir des informations au UCR/CAR sur leurs activités en cours sur les récifs coralliens, sur les acquis et les priorités qui seront transmises aux pays membres du CPC.

72. Le Secrétariat a attiré l'attention de la Réunion sur l'Appel renouvelé à l'action de l'ICRI (UNEP(WATER)/CAR WG. 22/INF.4), et demandé son approbation. La Réunion a décidé d'adopter ce document qui met à jour l'Appel à l'action original, présenté par les Gouvernements de la région des Caraïbes occidentales lors de la dernière réunion de l'ISTAC en 1995.

73. Les délégations ont remercié le Secrétariat pour sa direction des activités régionales de l'ICRI et lui ont demandé de continuer à jouer ce rôle. Elles ont également souligné les succès remportés par le Secrétariat en attirant des donateurs supplémentaires aux activités dans la région liées à l'ICRI et

exhorté les participants à louer cette action. La délégation des Etats-Unis a félicité le Gouvernement de la France pour son élection en tant que nouveau secrétaire de l'ICRI et pour ses qualités de direction visant à porter l'ensemble l'ICRI au niveau régional et notamment dans la région des Caraïbes occidentales.

Point 8 de l'ordre du jour: Examen du Plan de travail et budget proposés pour le Programme SPAW pour la période biennale 2000-2001.

74. Le Secrétariat a présenté le Plan de travail et le budget proposés pour le Programme régional SPAW pour la période biennale 2000-2001, tel que développé dans le document UNEP (WATER)/CAR WG.22/4. Le Secrétariat a expliqué que ce document avait été préparé sur la base des informations envoyées, dans ce but, par les Gouvernements et les organisations à la demande du Secrétariat ainsi que sur l'analyse des initiatives pertinentes d'intérêt régional et mondial en cours, et des réalisations ou difficultés rencontrées lors des précédents projet SPAW. Par conséquent, le Secrétariat a souligné que le projet de Plan de travail et de budget proposé servait uniquement à indiquer les activités prévues pour la période 2000-2001 et a demandé à la réunion de fournir les informations requises pour que le Plan de travail reflète les besoins réels et les priorités des Gouvernements, compte tenu des réalités et des ressources limitées du Secrétariat et du Programme. Avant de commencer à analyser en détail les activités spécifiques du Plan de travail et du budget proposés, le Président a invité les représentants du Secrétariat de CITES à parler de l'intérêt que porte la CITES au renforcement, dans l'avenir de ses communications et de sa coopération avec le Secrétariat du Protocole SPAW.

75. L'observateur de la CITES a noté que le Secrétariat de la CITES a spécialement été mandaté par ses Parties à mettre en pratique trois initiatives: 1) Etablir une coopération plus étroite avec d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, et notamment avec le Programme pour l'environnement des Caraïbes; 2) Identifier les besoins en formation de SIDS, notamment dans la région des Caraïbes; et 3) Encourager les pays des Caraïbes à adhérer à CITES et les aider à établir le cadre juridique nécessaire à l'obtention de la conformité. L'objectif de la CITES, fixé il y a vingt-six ans, est d'assurer que le commerce international des espèces ne menace pas leur existence. Il y a cent quarante-quatre (144) Parties à la Convention qui couvre environ trente-huit mille (38,000) espèces de plantes et d'animaux et qui est coordonnée par plusieurs régions indépendantes. Onze (11) pays du bassin des Caraïbes sont Parties à la CITES, mais seul Cuba dispose de la législation appropriée pour la pleine application de CITES. La CITES est la seule convention internationale qui harmonise les thèmes de l'environnement et du commerce en vue d'une utilisation durable. Ces thèmes sont liés par la réglementation du commerce, les instruments juridiques et la législation nationale.

76. L'observateur de la CITES a souligné qu'il existe une nécessité urgente de formation qui peut être satisfaite par la formation bilatérale, l'assistance technique et la création de réseaux. Il a ensuite noté que le moment était venu d'établir un lien plus direct avec la Convention de Carthagène et le Protocole SPAW, mais qu'il faudra surmonter plusieurs difficultés. Dans son analyse des deux conventions, il a noté en particulier les éventuelles divergences existant entre les listes des espèces du SPAW et celles de CITES.

77. L'observateur de la CITES a affirmé que ces divergences peuvent et devraient être corrigées, et que le Secrétariat de la CITES s'engage à oeuvrer de concert avec les Parties contractantes à la Convention de Carthagène et au Protocole SPAW, et propose, à cette fin, trois initiatives, à savoir: 1)

finalisation d'un mémorandum de coopération entre les deux Secrétariats; 2) poursuite de l'harmonisation des obligations des Parties contractantes aux deux conventions ; et 3) volonté de la CITES de contribuer à l'établissement d'un réseau de conservation efficace dans la région des Caraïbes au niveau national et régional.

78. Le Secrétariat a répondu à cette présentation en reconnaissant l'existence de possibles contradictions, sans rendre incompatible pour autant les deux conventions. De plus, lors de l'adoption du Protocole SPAW, ces conventions étaient parfaitement compatibles, mais CITES a évolué depuis ce temps, alors que SPAW n'est pas encore entré en vigueur. Le Secrétariat a signalé que ces contradictions devraient être facilement surmontées une fois le Protocole SPAW entré en vigueur et que les Parties auront décidé quelques amendements ou ajouts aux annexes. Le Secrétariat a également mentionné l'importance qu'attache PEC à la coordination avec CITES et a exprimé son espoir d'établir le Mémorandum de coopération avec le Secrétariat de CITES et d'avoir ainsi une représentation régionale de CITES qui serait facilitée par le PNUE/CAR-RCU en Jamaïque.

79. Le délégué du Venezuela a demandé si les pays du continent étaient inclus dans ces efforts entre CITES et SPAW, car cela ne semblait pas être le cas lors de la présentation. Le représentant de CITES a précisé qu'un mandat spécifique avait été confié au Secrétariat de CITES pour travailler avec SIDS dans les Caraïbes, cependant sa présentation et sa proposition n'excluent pas les pays caraïbes du continent, et par conséquent elles englobent toute la région des Caraïbes occidentales à travers la sous-région de travail de CITES qui embrasse l'Amérique centrale, l'Amérique du sud et les Caraïbes.

80. Le délégué de Cuba a signalé que SPAW ne couvre pas tous les aspects que CITES pourraient couvrir (exemple: la reproduction artificielle) et que nous devrions travailler dans les prochaines années à rendre le Protocole SPAW compatible avec ces autres aspects.

81. La délégation de la République Dominicaine a demandé au Secrétariat de la CITES de fournir une assistance technique aux pays qui ont besoin de mettre à jour leur législation en réponse aux engagements pris vis à vis de la CITES.

82. A la lumière des débats, le Président a consenti de créer un groupe de travail ad hoc présidé par le délégué des Antilles néerlandaises afin de résoudre ces questions et de recommander des actions pertinentes pour les deux Secrétariats et pour les Gouvernements.

83. La Réunion a examiné chaque section du projet de Plan de travail et de budget pour la période 2000-2001, UNEP(WATER) CAR WG. 22/4. Concernant la partie "Historique" du document, la Réunion a admis que dans cette section du document la présentation du Programme SPAW devrait être étoffer dans l'ensemble. Mettre l'accent en particulier sur la relation entre les différentes activités du programme et la précieuse contribution que le SPAW fournit à la préservation de la biodiversité à travers l'ICZM, le MPA, son approche de l'écosystème, les activités de formation et les associations stratégiques. Il a été également convenu que la structure du Plan de travail devrait être révisée avant la prochaine IGM afin d'y inclure les résultats escomptés dans chaque activité.

84. Concernant l'activité (a) du Programme de coordination, les propositions suivantes ont été adoptées:

- i) Inclure une activité dans le but de mener à bien l'examen légal de la CITES, les obligations de SPAW ainsi que les voies et moyens pour continuer à parfaire l'harmonisation. Cette activité sera un effort concerté entre les Gouvernements intéressés, de deux Secrétariats et des organisations pertinentes comme l'IUCN, le CSI, l'ECCN, Monitor international et d'autres ONG.
- ii) Améliorer les communications bilatérales entre les correspondants SPAW et le Secrétariat, notamment à travers la création d'une liste de serveurs du PNUE-UCR/CAR. Les délégués se sont accordés à fournir une assistance au niveau national pour la désignation des correspondants SPAW dans le cas des pays qui ne l'ont pas encore fait, ainsi que d'améliorer les communications entre leur Gouvernement et le Secrétariat.
- iii) Inclure spécialement la Commission pour l'environnement et le développement de l'Amérique centrale (CCAD) comme l'une des organisations chargées de renforcer la coordination, ainsi que l'Initiative centro-américaine des barrières de corail.
- iv) Ajouter à la brochure sur le Protocole SPAW, d'autres mécanismes à examiner par le Secrétariat afin de promouvoir le SPAW et ses objectifs comme la sensibilisation au public.
- v) Que le Secrétariat ajoute un paragraphe spécifique qui mette en exergue les liens existants entre les protocoles du LBSMP et du SPAW, ainsi que leurs activités dans le cadre du PEC.
- vi) Que le Secrétariat, en coopération avec les gouvernements et les organisations intéressées, et dans la mesure du possible, mène à bien l'évaluation générale du travail réalisé par le programme au cours des dix dernières années, ses points forts et ses points faibles, y compris les succès et les déficiences rencontrées par l'ISTAC. Ceci permettra de fournir l'assistance nécessaire pour faciliter un travail plus efficace du programme et de l'ISTAC une fois que le Protocole entrera en vigueur.

85. Le Secrétariat a bien accueilli ces importantes contributions au Plan de travail et rappelé aux participants que l'action du Secrétariat se voit limitée par le manque de ressources financières qui à leur tour limiteront la réalisation de nouvelles activités proposées si des ressources supplémentaires ne sont pas obtenues. Le Secrétariat a noté que tous les gouvernements membres ne contribuent pas au Fonds fiduciaire des Caraïbes et qu'un grand nombre d'entre eux sont en retard pour le paiement de leurs contributions. Cependant le Secrétariat a fait l'impossible pour obtenir les fonds des donateurs afin de réaliser ces activités et considèrent que le PEC a réussi à le faire au cours de ces dernières années. Malgré ce succès, le PEC doit recevoir les contributions de la part des gouvernements pour permettre au Secrétariat de poursuivre son travail et continuer à attirer des fonds octroyés par d'autres donateurs. Dans ce contexte et à la demande de la Réunion, le Secrétariat a présenté un tableau qui montre l'état actuel des contributions des gouvernements au Fonds fiduciaire des Caraïbes.

86. A la suite de nombreuses interventions et suggestions utiles, la Réunion a décidé d'introduire les modifications suivantes au Point (b) du Plan de travail pour le Renforcement des Parcs et des zones protégées:

- i) Mettre l'accent dans le cadre du premier objectif de l'Activité sur le renforcement des communications entre les parcs et les zones protégées dans la région des Caraïbes;
- ii) Ajouter un objectif supplémentaire concernant la nécessité de sensibiliser les Gouvernements sur l'importance de développer des mécanismes et des stratégies de financement nécessaires à une gestion réussie des parcs et des zones protégées;
- iii) Examiner, si le financement est disponible, la possibilité d'organiser un petit atelier pour contribuer à l'établissement de directives pour l'évaluation des zones protégées qui figureront dans le Protocole quand celui-ci entrera en vigueur. Nombre de Gouvernements ont offert de fournir une assistance technique dans ce sens, à savoir les Gouvernements de Cuba et de la France (à travers SPAW CAR). Il a également été convenu, par mesure d'économie, que l'atelier proposé pour le réseau CaMPAM dans la période biennale 2000-2001, pourrait être utilisé à ces fins.
- iv) Que les critères pour les opérations du fonds de petites subventions à allouer au réseau CaMPAM soient établis le plus tôt possible par le Secrétariat, en consultation avec les partenaires intéressés. Il a également été décidé, que parmi les nécessités potentielles à couvrir en matière de petits dons, d'inclure particulièrement, en sus de celles mentionnées dans le projet du Plan de travail soumis à la Réunion, l'élaboration des projets communautaires de durabilité et l'échange de personnel.
- v) Que le réseau de CaMPAM travaille en vue du jumelage et du parrainage entre les MPA de la région, ainsi que des principes directeurs généraux afin de partager les bases de données et les études techniques. Le Gouvernement de Cuba a offert son assistance technique à ce sujet.
- vi) Que les pays organisent des réunions des gestionnaires des parcs qui se trouvent dans des zones marécageuses qui affectent les zones marines protégées, ceci afin d'assurer que leurs conclusions et recommandations soient présentées au prochain atelier du réseau CaMPAM pour contribuer à l'établissement de liens entre les activités terrestres et la gestion des zones marines et côtières protégées.
- vii) Refléter de manière adéquate, dans le Plan de travail et de budget la proposition du Secrétariat de fournir aux pays, sur une base régionale, l'accès à la formation et à l'assistance technique pour la mise en application du guide des financements une fois qu'il sera terminé, fin 1999, après la réunion intergouvernementale du PEC.
- viii) Inclure une activité, sans charges budgétaires, afin d'assurer au niveau international la promotion concertée des zones protégées de la région, en utilisant des mécanismes, tel que le prochain Congrès mondial de l'IUCN en l'an 2000, le Symposium sur les récifs coralliens à Bali, en l'an 2000 et le Congrès mondial des parcs en 2002. A cette fin, il a

été convenu qu'il faudra compter surtout sur le travail des Gouvernements, qui devront assurer que les informations sur les zones protégées les plus réussies soient incluses à ces rencontres et à d'autres.

- ix) En ce qui concerne les fonds destinés à cette activité, il a été convenu que bien que l'on reconnaisse les limitations financières et les réalités du Programme, il faudrait allouer au budget pour le fonds de petits dons de CaMPAM, 20 000 dollars américains supplémentaires par an, qui devront être collectés, dans la mesure du possible, par le Secrétariat. Il a également été convenu que les ONG pertinentes pourraient jouer un rôle actif dans la contribution à ces fonds en nature et en espèces, selon le cas.
- x) Envisager la possibilité d'inclure des activités destinées à identifier les zones marines, notamment en ce qui concerne la préservation de la biodiversité et des pêcheries durables et de se pencher sur l'impact des pollutions marines des MPA d'origine tellurique. A cette fin, les activités spécifiques suivantes ont été proposées pour les pêcheries durables:
 - Inventorier les zones de capture interdite dans la région, les saisons d'interdiction de pêche, leur efficacité et liens avec la base de données MPA. (Financement requis: 40 000 dollars américains pour la période biennale 2000-2001).
 - Elaboration des directives pour déterminer les impacts socio-économiques des zones réserves de capture interdite sur la base de l'expérience régionale y compris la tenue d'un petit atelier. (Financement requis: 50 000 dollars américains pour l'an 2001).
 - Elargissement du dialogue entre les pêcheries, les pêcheurs et les administrateurs des MPA par le biais du réseau CaMPAM.

87. L'observateur du Conservatoire de la nature a exprimé qu'il relèvera le défi lancé par les ONG de soutenir les activités régionales du SPAW, en particulier celles qui relèvent de:

- i) La distribution de matériel de formation aux réseaux d'administrateurs des zones marines protégées (CaMPAM);
- ii) L'évaluation de l'extension des activités de formation régionales du TNC et des échanges entre les administrateurs de CaMPAM;
- iii) La production d'informations plus complètes sur les zones de capture interdite des pêcheries;
- iv) L'évaluation de l'élargissement du dialogue entre la communauté de la pêche et la communauté des zones marines protégées, avec l'éventuelle assistance de l'Institut de la pêche et du golfe des Caraïbes;
- v) L'assistance aux activités du SPAW moyennant des propositions du GEF.

- vi) Finalement, le TNC sera heureux de soutenir le Secrétariat dans les travaux d'identification des donateurs supplémentaires aussi bien publics que privés, y compris l'éventuelle harmonisation du fonds de petites subventions du GEF, du nouveau fonds de petites subventions du SPAW, de la participation de nouvelles fondations et, dans l'organisation de réunions de donateurs où les administrateurs représentatifs de CaMPAM pourront présenter des propositions de financement nationales et régionales.

88. Quant à l'Activité © sur la Formation en zones protégées et gestion de la vie sauvage, le Secrétariat a précisé que les ressources provenant du Fonds pour l'environnement (FE) du PNUE pour cette activité provenaient du projet global du Réseau d'action international pour les récifs coralliens (ICRAN), que le PNUE administre directement. Il a été signalé que cette précision serait reflétée dans le Plan de travail révisé qui sera présenté, pour adoption, à l'IGM.

89. Nombre de délégations ont fourni des contributions utiles pour soutenir le Secrétariat dans la conception et la mise en oeuvre de cette Activité. La délégation de Cuba, en particulier, a offert l'organisation, déjà prévus pour l'an 2000, de cours et d'ateliers sur la gestion de la vie sauvage surtout en matière de gestion de la pêche de la langouste épineuse, et de la gestion des écosystèmes des mangroves et leur réhabilitation. Cuba mettra ces cours à la disposition de participants régionaux financés par le Programme ou d'autres ressources.

90. Le délégué du Guatemala a également offert la contribution de son agence, à travers le centre de formation CONAP, pour aider au renforcement de cette activité du SPAW. Il a noté cependant qu'outre les administrateurs, la formation devrait aussi être accessible aux employés des parcs, et que les cours pourraient inclure les questions juridiques concernant la gestion des zones protégées.

91. A la lumière des nombreuses interventions des Gouvernements relatives aux apports en nature à fournir à cette activité, il a été décidé que les Gouvernements dresseront une liste de leur programme de formation national concernant la gestion des zones et de la vie sauvage protégées, avec la collaboration des correspondants du SPAW, cette liste sera transmise au Secrétariat le plus tôt possible.

92. En ce qui concerne l'Activité (d) sur la Conservation des espèces, le délégué de Cuba a exprimé la bonne volonté et la compétence de son Gouvernement pour la participation à la mise en oeuvre des directives régionales sur la gestion des tortues marines, ainsi que le plan de gestion du lambi.

93. Plusieurs délégations, dont celles de la Jamaïque et celle des Etats-Unis, ont également accueilli avec satisfaction l'initiative de continuer à travailler dans l'élaboration du plan de gestion pour le lambi, en collaboration avec les organisations pertinentes, à savoir, le Conseil des Caraïbes pour la gestion des pêcheries et le Programme des Caraïbes d'évaluation et de gestion des ressources halieutiques. (CFRAMP).

94. La Réunion a décidé que le plan de travail devrait faire une distinction spécifique entre les plans et les activités de sauvegarde pour les tortues marines et ceux pour les lamantins, et que les économies découlant du projet régional sur les lamantins devraient être utilisées pour soutenir la mise en oeuvre des activités contenues dans les plans nationaux pour la sauvegarde du lamantin.

95. La Réunion a aussi décidé d'inclure dans ce projet SPAW une activité pour entamer la compilation d'information sur les zones de ponte avec l'aide des organisations pertinentes, et sur la base des fonds disponibles.

96. Les délégués d'IFAW et de Monitor International ont exprimé leur soutien permanent au Programme dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation au public et annoncé la disposition quant aux subventions pour les années 2000-2001 à cet égard.

97. Pour ce qui est de l'Activité (e) sur la Conservation et l'utilisation durable des principaux écosystèmes, une série de commentaires visant à améliorer la portée de cette activité ont été présentés.

98. Il a été recommandé de prêter une attention particulière, dans cette activité, à d'autres écosystèmes en plus des récifs coralliens, notamment aux mangroves. Dans ce sens, il a été suggéré de faire un diagnostic général, basé sur les informations disponibles, de l'état des mangroves dans la région, et de leur gestion comme une éventuelle activité pour laquelle on devra trouver un financement.

99. Le délégué du Guatemala a également demandé au Secrétariat de s'assurer de tenir compte, lors de l'élaboration des standards pour un tourisme durable, de prendre en considération en plus des partenaires pertinents tels l'OCT et la CHA et l'IUCN. Le délégué a suggéré que la contribution des communautés locales de la région soit aussi considérée. Concernant l'augmentation de la formation dans le domaine du tourisme durable, il a été recommandé d'inclure une formation pour la préparation et la mise en oeuvre de programme de tourisme communautaire.

100. Le délégué de Trinité-et-Tobago a signalé que, compte tenu de l'importance des impacts telluriques sur les récifs coralliens, il est nécessaire de mobiliser la volonté politique en vue d'aborder cette question, en particulier tout ce qui a trait à l'occupation illégale de terres et la déforestation. Il a proposé, si le financement devenait disponible, que le Secrétariat prépare une publication sur les cas réussis de copropriété de la terre, afin de la soumettre aux décideurs politiques, lors d'une prochaine réunion intergouvernementale du PEC.

101. Quant aux activités proposées sur le contrôle des récifs coralliens et en vue de maximiser l'impact de celles-ci, la TNC a recommandé que le Programme étudie la possibilité de faire des efforts plus poussés et de soutenir les activités régionales de contrôle, plutôt que d'appuyer les efforts pour surveiller des sites spécifiques, ce qui peut mettre en valeur le travail du réseau régional de contrôle. A cette fin, les activités suivantes ont été suggérées en vue de leur considération par le Secrétariat et les Gouvernements, si nécessaire, et si les fonds sont disponibles.

- i) compiler des informations sur les programmes de contrôle actuels (sites, protocoles, durée de l'opération, périodicité) faisant appel aux informations disponibles, en incluant la révision effectuée récemment par une réunion de la NOAA qui s'est tenue à Hawaï (en juin 1999);
- ii) faciliter l'intégration de STAC nationaux dans le cadre de la GCRMN d'ICRI; et
- iii) soutenir l'établissement de **nodes** ou STAC sous-régionaux et leur participation à la GCRMN.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

102. Les participants à la Réunion ont été invités à soulever d'autres questions non couvertes par les points précédents de l'ordre du jour, mais relatifs au contenu de la Réunion.

103. L'observateur de CSI, en tant que porte-parole des ONG, a reconnu l'importance de la ratification et la mise en oeuvre du Protocole SPAW et de ses annexes; il a signalé l'engagement de la communauté des ONG à une participation active et à une aide technique au Programme. En outre, l'observateur a lu une déclaration remerciant le Gouvernement de Cuba pour son hospitalité et a félicité le Secrétariat pour l'exécution réussie des activités du Protocole SPAW. La déclaration intégrale a été remise au Secrétariat et figure à l'Annexe V du présent rapport.

104. La délégation des Etats-Unis a demandé d'adopter une décision reflétant la reconnaissance des participants à la Réunion pour la solide direction du Secrétariat au cours des quatre dernières années de crise financière et faisant sienne la contribution unique qu'apporte actuellement SPAW en matière de conservation et d'utilisation durables des ressources biologiques dans la région pendant cette période biennale et celle à venir. Le délégué a également demandé que le Secrétariat continue de chercher une large gamme de donateurs pour la collecte de fonds pour le Programme, y compris les concours des Gouvernements membres dans ce processus de collecte de fonds.

105. Les activités suggérées par le Secrétariat comprennent la mise en place d'une liste de serveurs, la mise au point de la liste de correspondants et la consultation des Gouvernements dans la période entre les réunions du STAC. La délégation des Etats-Unis a signalé que le Secrétariat avait développé un Programme nouveau, plus orienté sur le SPAW et suggéré que le RCU mette au point une présentation plus détaillée du programme et encourage ce rôle catalytique régional.

106. L'observateur de l'ECCN a recommandé que le Secrétariat prépare un document analysant les succès et/ou les déficiences du Programme tandis que nous passons de l'ISTAC au STAC avec l'entrée en vigueur imminente du Protocole.

107. Le Secrétariat s'est référé à la recommandation des Etats-Unis et à la façon dont le Secrétariat pourra exécuter SPAW et au rôle que doit jouer chaque Partie. Le Secrétariat joue d'ores et déjà son rôle et demande aux Parties d'en faire autant par le biais des correspondants. Ainsi, les Gouvernements et le Secrétariat pourront entretenir des rapports plus étroits. Le Secrétariat a également indiqué que cela contribuerait à resserrer les relations avec la communauté des ONG.

Point 10 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la Réunion

108. Le rapporteur de la Réunion a présenté le projet du rapport de la Réunion (UNEP(WATER)/CAR WG.22/5). La Réunion a adopté le rapport en y introduisant les amendements pertinents figurant dans ce document.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la Réunion

109. La Réunion a été clôturée le vendredi 6 août 1999, à 20 heures, par M. Antonio Perera, du Gouvernement de Cuba, Président de la Réunion, et le Secrétariat. Lors de ses remarques finales, M. Perera a remercié tous les participants pour l'atmosphère positive et productive dans laquelle ils ont conduit leurs délibérations et pour la grande utilité des apports du plan de travail 2000-2001 du SPAW. Il a exprimé sa reconnaissance pour le travail des interprètes et des traducteurs, ainsi que ses remerciements à l'équipe de Cuba et au Secrétariat pour leurs efforts et leur difficile travail pour le succès du déroulement de cette Réunion.

110. M. Nelson Andrade, Coordonnateur du PNUE-UCR/CAR, a exprimé sa plus profonde gratitude à l'égard du Gouvernement cubain pour son support à la Réunion, et aux délégués et observateurs pour leur participation et leur contribution utile à la réunion. Il a reconnu que bien que le Secrétariat ait avancé et progressé avec la mise en place du Programme SPAW, le support continu et les apports des Gouvernements étaient nécessaires. En conclusion, il a remarqué le travail particulièrement apprécié de toute l'équipe du Centre national des zones protégées (CNAP) sous la direction de M. Perera et du Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CITMA).

ANNEX I/ANNEXE 1/ANNEXO 1

List of Participants/Liste des Participants/Lista de Participantes

BAHAMAS/BAHAMAS/BAHAMAS

Maurice **ISAACS***
Veterinary Officer
Ministry of Agriculture & Fisheries
P.O. Box N3028
Nassau, NP
The Bahamas

Tel.: (242) 325-1173 / 242-325-3904
Fax.: (242) 325-3960 / 242-328-5874
Email: misaacs@batelnet.bs

BELIZE/BELIZE/BELICE

Vincent **GILLET***
Chief Executive Officer
Coastal Zone Management Authority (GOB)
Ministry of Natural Resources and the Environment
8 St. Marks Street
P.O. Box 1884
Belize City
Belize

Tel.: (501-2) 35739
Fax.: (501-2) 35738
Email: gillet@btl.net

* Head of Delegation /Chef de délégation/ Jefe de Delegación

COLOMBIA/COLOMBIA/COLOMBIA

Dalila **CAICEDO HERRERA***
Ministerio de Medio Ambiente
Calle 37 # 8-40 Piso 2
Santa Fé de Bogotá
Colombia

Tel.: 288 6877 / 340 6274 Ext. 255 ó 259

Fax.: 340-6206

Email: dacaicedo@minambiente.gov.co / daca1@hotmail.com

CUBA/CUBA/CUBA

Antonio **PERERA PUGA ***
Centro Nacional de Areas Protegidas
Calle 18A No. 4114 e/ 43 y 47
Playa, Ciudad Habana
Cuba, 11300

Tel.: (537) 240-798

Fax: (537) 227-970

Email: tonyperera@cnapt.cu.unep.net

Gricel **ACOSTA ACOSTA**
Departamento de Colaboración
Internacional (CITMA)
Capitolio Nacional
Prado y San José
La Habana 10200
Cuba

Tel.: (537) 57 0606

Fax: (537) 338054

Email: gricel@dc.citma.gov.cu

José Alberto ALVAREZ LEMUS

Centro de Inspección y Control Ambiental
Calle 20 esq. 18-A
Miramar. Playa
La Habana 11300
Cuba

Tel.: (537) 227573
Fax: (537) 227030
Email: jose@cica.cu.unep.net

Gisela ALONSO DOMINGUEZ

Presidenta
Agencia de Medio Ambiente
Calle 20 esq. 18-A
Miramar. Playa
La Habana 11300
Cuba

Tel.: (537) 221071 / (537) 228242
Fax: (537) 24 0852
Email: ama@cidea.cu.unep.net

Elvira CARRILLO CARDENAS

Centro de Investigaciones Pesqueras
Calle 248 Barlovento
La Habana Cuba

Tel: (537) 245895
Fax: (537) 245895
Email: cubacip@ceniai.inf.cu

Rodolfo CLARO MADRUGA

Instituto de Oceanología
CITMA
Ira No. 18406
Playa
Ciudad de La Habana
Cuba

Tel: (537) 216008
Fax: (537) 23 9112
Email: rclaro@oceano.inf.cu

Reinaldo ESTRADA ESTRADA

Centro Nacional de Areas Protegidas
Calle 18A No. 4114 e/ 43 y 47
Playa, Ciudad Habana
Cuba, 11300

Tel.: (537) 240-798
Fax: (537) 227-970
Email: rey@cnapt.cu.unep.net

Fabio FAJARDO MOROS

Viceministro
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente
Capitolio Nacional
Prado y San José
La Habana 10200
Cuba

Tel: (537) 570621
Fax: (537) 570600
Email: fabio@ceniai.inf.cu

Modesto **FERNANDEZ DIAZ-SILVEIRA**
Dirección de Política Ambiental
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente
Capitolio Nacional
Prado y San José
La Habana 10200
Cuba

Tel: (537) 570615 / (537) 570598
Fax: (537) 570600
Email: dpa@ceniai.inf.cu

Guillermo **GARCIA MONTERO**
Comité Oceanográfico Nacional
Acuario Nacional
Ave. 1ra y calle 60, Miramar
La Habana
Cuba

Tel.: (537) 236401 - 06
Fax: (537) 249987
Email: ggarcia@cidea.cu.unep.net

José Luis **GERHARTZ MURO**
Centro Nacional de Areas Protegidas
Calle 18A No. 4114 e/ 43 y 47
Playa, Ciudad Habana
Cuba, 11300

Tel.: (537) 240-798
Fax: (537) 227-970
Email: gerhartz@cnapt.cu.unep.net

Enrique **HERNANDEZ HERNANDEZ**
Centro Nacional de Areas Protegidas
Calle 18A No. 4114 e/ 43 y 47
Playa, Ciudad Habana
Cuba, 11300

Tel.: (537) 240-798
Fax: (537) 227-970
Email: enrique@cnapt.cu.unep.net

Leda **MENENDEZ CARRERA**
Instituto de Ecología y Sistemática
Carretera de Varona Km 3½
Capdevila, Boyeros
Ciudad Habana, Cuba

Tel: (537) 578266
Fax: (537) 578266
Email: lmendez@cidea.cu.unep.net

Orlando **REY**
Departamento de Política Ambiental
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente
Capitolio Nacional
Prado y San José
La Habana 10200
Cuba

Tel.: (537) 570615 / (537) 570698
Fax: (537) 570600
Email: dpa@ceniai.inf.cu

Pedro Julio **RUIZ HERNANDEZ**
Centro Nacional de Areas Protegidas
Calle 18A No. 4114 e/ 43 y 47
Playa, Ciudad Habana
Cuba, 11300

Tel.: (537) 240-798
Fax: (537) 227-970
Email: pruiz@cnapt.cu.unep.net

Dalia María **SALABARRIA FERNANDEZ**
Centro de Información, Gestión y Medio Ambiente
CITMA
Calle 20 No.4110 esq.18ª
Playa, Ciudad Habana
Cuba

Tel: (537) 229351
Fax: (537) 249031 / (537) 240852
Email: dalia@cigrea.cu.unep.net

Plácido **SANCHEZ VEGA**
Dirección de Regulaciones Pesqueras
Ministerio de la Industria Pesquera
Ave, 5ta y 248, Barlovento, Santa Fe
Ciudad de La Habana
Cuba

Tel: (537) 297253
Email: baisre@fishnavy.inf.cu

Roberto **VANDAMA CEBALLOS**
Instituto de Ecología y Sistemática
CITMA
Carretera de Varona Km 3 ½ Capdevila
Boyeros, Ciudad Habana
Cuba

Tel: (537) 578266
Fax: (537) 578266
Email: lmendez@cidea.cu.unep.net

**DOMINICAN REPUBLIC/REPUBLIQUE DOMINICAINE/REPUBLICA
DOMINICANA**

Cecilia **HERNANDEZ PEÑA***
Secretaría de Estado de Agricultura
Departamento de Vida Silvestre (Recursos Naturales)
Ave. John F. Kennedy Km 6 ½
Urb. Los Jardines del Norte, Santo Domingo, D.N.
República Dominicana

Tel: (809) 547 3888 Ext. 1185 / 2288

Fax: (809) 227-6550

Email: vida.silvestre@coletel.net.do

Eleuterio **REYES**
Dirección Nacional de Parques
Avenida Máximo Gómez esq. Ave. Reyes Católicos
(antigua cementera)
Santo Domingo
República Dominicana

Tel: (472) 4204 /4104 / 3611 / 3717 / 2601 Ext. 237 y 246

Fax: (472) 4012

Email: dnp@codetel.net.do

FRANCE / FRANCE / FRANCIA

GUADELOUPE/GUADELOUPE/GUADALUPE

Michel **SINIOR***
Directeur Regional de L'Environnement de la Guadeloupe
DIREN
B.P. 105 97102 Basse-Terre Cedex
France (F.W.I.)

Tel: (590).993560

Fax: (590).993565

Email: diren971@outremer.com

Karitini **DOGANIS**
Direction Regional e de l'Environnement de la Gualoupe
DIREN
BP 105 97102 Basse-Terre Cerez
Guadeloupe – Francia (F.W.I.)

Tel: (590).993560
Fax: (590).993565
Email: diren971@outremer.com

GUATEMALA/GUATEMALA/GUATEMALA

Victor Hugo **VILLATORO CHAVEZ***
Consejo Nacional de Áreas Protegidas (CONAP)
Via 5, 4-50 Zona 4, Edificio Maya, 4to Nivel
Ciudad de Guatemala

Tel: (502) 331 6133 / 332 0092 / 361 .0392 / 331 2081
Fax: (502) 332 0464 / 331 5528
Email: seconap@guate.net

JAMAICA / JAMAIQUE / JAMAICA

Yvette **STRONG***
Senior Director
Natural Resources Conservation Authority
10 Caledonia Ave.
Kingston, Jamaica

Tel: (876) 754-7570
Fax: (876) 754-7595
Email: nrca@infochan.com

MEXICO / MEXICO / MEJICO

Luz María **ORTIZ***
Unidad Coordinadora de Asuntos Internacionales
Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Periférico Sur 4209 Piso 6
Jardines en la Montaña
C.P. 14210
México

Tel: (525) 6280652
Fax: (525) 6280653
Email: ortiz@buzon.semarnap.gob.mx

**THE NETHERLANDS ANTILLES / ANTILLES NEERLANDAISES /
ANTILLAS NEERLANDESAS**

Eric C. **NEWTON***
Department of Health and Environmental Hygiene
Government Netherland Antilles
Heelsmstraat z/n
Curacao
Netherland Antilles
Tel: 5999 4655300
Fax: 5999 4612154
Email: milvomil@cura.net

**ST. VINCENT & THE GRANADINES / ST. VINCENT ET LES GRENADINES /
SAN VICENTE Y LAS GRENADINAS**

Edmund **JACKSON***
Ministry of Health and the Environment
Environmental Health Complex
Kingstown
St. Vincent and the Grenadines

Tel: (784) 485-6992
Fax: (784) 456-1483 / 457-2684
Email: svgenv@caribsurd.com

TRINIDAD AND TOBAGO / TRINITI-ET-TOBAGO / TRINIDAD Y TOBAGO

Seepersad **RAMNARINE***
Forestry Division, Ministry of Agriculture, Lands and Marine Resource
Forestry Division, Long Circular
Road, Port of Spain, Trinidad
Trinidad y Tobago

Tel: (809) 622-5658
Fax: (809) 628-5503
Email: forestry@tstt.net

**UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE / ESTADOS
UNIDOS DE AMERICA**

Arthur **PATERSON***
NOAA
National Ocean Service
1305 East-West Highway
Silver Spring MD
U.S.A.

Tel: (301) 713 3078
Fax: (301) 713 4263
Email: apaterson@ocean.nos.noaa.gov

Nancy **DAVES**
National Marine Fisheries Service
1315 East-West Hwy
Silver Spring, MD 20910
U.S.A.

Tel: (301) 713-2319 Ext.143
Fax: (301) 713-0376
Email: nancy.daves@noaa.gov

UNITED KINDOM / ROYAUME UNI / REINO UNIDO

ANGUILLA/ANGUILLA/ANGUILA

Walcott **RICHARSON***
Government of Anguilla
The Secretariat
The Valley
Anguilla

Tel: (264) 497-3089
Fax: (264) 497-3389
Email: warsr200450@hotmail.com

Daryl **STODDARD**
Environmental Officer
Government of Anguilla
The Secretariat
The Valley
Anguilla

Tel: (264) 497-3089
Fax: (264) 497-3389
Email: stoddarddaryl@hotmail.com

CAYMAN ISLANDS / ILES CAIMAN / ISLAS CAYMAN

Timothy **AUSTIN***
Assistant Director – Research & Assessment
Department of Environment
Cayman Islands Government
P.O. Box 486 GT
Grand Cayman, Cayman Islands

Tel: (345) 949-8469
Fax: (345) 949-4020
Email: pirate@candw.ky

**TURKS AND CAICOS ISLANDS / TURQUES ET CAIQUES ISLE/ ISLAS
TURCAS Y CAICOS**

Michelle **FULFORD***
Dept. Environment & Coastal Resources
South Base
Grand Turk
Turks & Caicos Islands

Tel: 649 946 2855
Fax: 649 946 1895
Email: decr@tcway.tc

VENEZUELA / VENEZUELA / VENEZUELA

Pedro **DELFIN***
Ministerio del ambiente y de los Recursos Naturales Renovables
Torre Sur Centro Simón Bolívar Piso 9
Dirección de Ordenación del Territorio DGSPOA
Caracas 1010, Venezuela

Tel: (58-2) 4081037/1041
Fax: (58-2) 4836118
Email: dot@marnv.gov.ve

Aleidi Beatriz **SANGRONIS DELGADO**
Ministerio del Ambiente y de los Recursos Naturales Renovables
Torre Sur, Piso 18 C.S.B. El Silencio
Caracas 1010, Dpto. Federal
Venezuela

Tel: (58-2)-4081230 – 1232
Fax: (58-2)-4832445
Email: odeprf@marnr.gov.ve

OBSERVERS / OBSERVATEURS / OBSERVADORES

**UNITED NATIONS / SPECIALIZED AGENCIES / INTERGOVERNMENTAL
AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

**NATIONS UNIES / AGENCES SPECIALISEES / ORGANIZATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES**

**NACIONES UNIDAS / ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS / ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES Y
NO-GUBERNAMENTALES**

**CONVENTION ON INTERNATIONAL TRADE IN ENDANGERED SPECIES OF
WILD FAUNA AND FLORA (CITES) / (CITES) / CONVENCION SOBRE EL
COMERCIO INTERNACIONAL DE ESPECIES AMENAZADAS DE LA FLORA
Y FAUNA SILVESTRE (CITES)**

Jim ARMSTRONG

Deputy Secretary General

Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
(CITES)/UNEP

Switzerland

Tel: 41-22-9178127

Fax: 41-22-9178061

Email: jim.armstrong@unep.ch

**CETACEAN SOCIETY INTERNATIONAL (CSI) / CETACEAN SOCIETY
INTERNATIONAL (CSI) / CETACEAN SOCIETY INTERNATIONAL (CSI)**

Jorge PICON

Cetacean Society International (CSI)

P.O. Box 953

Georgetown, CT. 06829

USA

Tel: 203-431-1606

Fax: 203-431-1606

Email: 71322.1637@compuserve.com

**EASTERN CARIBBEAN CETACEAN NETWORK / RESEAU DES CETACES
DE LA PARTIE ET DES CARAIBES / RED DE CETACEOS DEL CARIBE
ORIENTAL**

Nathalie **WARD**
Eastern Caribbean Cetacean Network
P.O. Box 5
Bequia, St. Vicente and the Grenadines
or
P.O. Box 573
Woods Mole, Ma.
02543 USA

Tel: 508-548-3313
Fax: 508-548-3317
Email: nward@mbl.cdu

**INTERNATIONAL FUND FOR ANIMAL WELFARE (IFAW) / (IFAW) / FONDO
INTERNACIONAL PARA EL BIENESTAR DE LOS ANIMALES (IFAW)**

Carole **CARLSON**
International Fund for Animal Welfare (IFAW)
411 Main Street
Yarmouth Port MA 02675
USA

Tel: (508) 4870374
Fax: (508) 4877508
Email: ccarlson@ifaw.org

**THE WORLD CONSERVATION UNION (IUCN) / UNION MONDIALE POUR
LA CONSERVATION (IUCN) / UNION MUNDIAL PARA LA CONSERVACION
(IUCN)**

Lloyd **GARDNER**
Ecotech Inc. Limited
P.O. Box 501
Kingston 6
Jamaica

Tel: (876) 960-5569
Fax: (876) 929-2956
Email: lgardner@mail.colis.com

Hazel **M^CSHINE**
The World Conservation Union (IUCN)
Institute of Marine Affairs
Hill Top Lane, Chaguaramas
P.O. Box 3160 Carenage Post Office, Carenage
Trinidad and Tobago

Tel: 868-634-4291 to 4
Fax: 868-634-4433
Email: director@ima.gov.tt

**MONITOR INTERNATIONAL (MI) / MONITOR INTERNATIONAL (MI) /
MONITOR INTERNATIONAL (MI)**

David Read **BARKER**
Monitor International
300 State Street
Annapolis, MD 21403
USA

Tel: (410) 268-5755
Fax: (410) 268-8788
Email: drbarker@monitorinternational.org

Thomas **GNADE**
Monitor International
300 State Street
Annapolis, MD 21403
USA

Tel: (410) 268-5155
Fax: (410) 268-8788
Email: tg68@umail.umd.edu

**THIRD MILLENNIUM FOUNDATION / TROISIEME MILLENAIRE
FONDATION / FUNDACION TERCER MILENIO**

Michael G. **NIELSEN**
Third Millennium Foundation
Loc. Fossola 59
06060 Paliano (PG)
Italy

Tel: 39-075-830 351
Fax: 39-075-830 351
Email: 3mf@3mf.org

**THE NATURE CONSERVANCY (TNC) / THE NATURE CONSERVANCY
(TNC) / THE NATURE CONSERVANCY (TNC)**

Juan Eduardo **BEZAURY-CREEL**
The Nature Conservancy
4245 N. Fairfax
Arlington, Virginia 22203
USA

Tel: (703) 841 5826
Fax: (703) 841 4880
Email: jbezaury@aol.com

Randall **CURTIS**
The Nature Conservancy
4245 N. Fairfax
Arlington, Virginia 22203
USA

Tel: (703) 8414864
Fax: (703) 8414880
Email: rcurtis@tnc.org

**WIDER CARIBBEAN SEA TURTLE CONSERVATION NETWORK
(WIDECAST) / RESEAU DE CONSERVATION DES TORTUES MARINES
DANS LA REGION CARAIBE (WIDECAST) / RED PARA LA
CONSERVACION DE LAS TORTUGAS MARINAS EN EL GRAN CARIBE
(WIDECAST)**

Rhema **KERR**
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6
Jamaica

Tel: (876) 927 1085
Fax: (876) 977 4873
Email: rhemaker@hotmail.com

UNEP SECRETARIAT / SECRÉTARIAT PNUE / SECRETARIA PNUMA

Nelson **ANDRADE COLMENARES**
Coordinator
Caribbean Environment Programme
United Nations Environment Programme
14-20 Port Royal Street
Kingston
Jamaica

Tel: (876) 922 9267
Fax: (876) 922 9292
Email: nac.unepcuja@cwjamaica.com

Timothy KASTEN
Programme Officer
Caribbean Environment Programme
United Nations Environment Programme
14-20 Port Royal Street
Kingston
Jamaica

Tel: (876) 922 9267
Fax: (876) 922 9292
Email: tjk.unepcuja@cwjamaica.com

Alessandra **VANZELLA-KHOURI**
Programme Officer
Caribbean Environment Programme
United Nations Environment Programme
14-20 Port Royal Street
Kingston
Jamaica

Tel: (876) 922 9267
Fax: (876) 922 9292
Email: avk.unepcuja@cwjamaica.com

Coral PORTILLO
Bilingual Secretary
Caribbean Environment Programme
United Nations Environment Programme
14-20 Port Royal Street
Kingston
Jamaica

Tel: (876) 922 9267
Fax: (876) 922 9292
Email: unepcuja@cwjamaica.com

ANNEXE II

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Election du bureau
3. Organisation de la réunion
 - a) Règlement intérieur
 - b) Organisation des travaux
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Evaluation des projets et des activités mis en oeuvre dans le cadre du Programme régional SPAW
6. Etat de la mise en oeuvre du plan de travail et budget révisés 1998-1999 pour le Programme régional SPAW
7. Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI) et sa mise en oeuvre dans la région des Caraïbes
8. Révision du Plan de travail et budget du Programme régional SPAW pour la période biennale 2000-2001
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport de la réunion
11. Clôture de la réunion

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

UNEP(WATER)/CAR WG.22/1	Ordre du jour provisoire
UNEP(WATER)/CAR WG.22/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(WATER)/CAR WG.22/3	Etat de la mise en oeuvre du Programme régional sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) et Plan de travail et budget révisés pour 1998-1999 (Projet)
UNEP(WATER)/CAR WG 22/4	Projet de Plan de travail et budget pour le Programme régional SPAW pour la période biennale 2000-2001
UNEP(WATER)/CAR WG.22/5	Rapport de la Quatrième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW) (à préparer au cours de la Réunion)

Documents d'information

UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.1	Liste provisoire des documents
UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF 2	Liste provisoire des participants
UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF 3	Caribbean Regional Report for the Tropical Americas on Activities and Programmes Relevant to the International Coral Reef Initiative. International Tropical Marine Ecosystem Management Symposium Conference, Townsville, Australie, 23-26 Novembre 1998 (anglais seulement)
UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.4	Appel à l'action renouvelée de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI)

- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.5 Funding Protected Areas in the Wider Caribbean: A Guide for Managers and Conservation Organizations (anglais seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.6 Secretariat of the Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region (Carthagène, 1983) and its Protocols, including the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) and the Secretariat of the Convention on Biological Diversity (CBD) (anglais, espagnol)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.7 Les mammifères marins de la région des Caraïbes: Examen de leur état de conservation (préparé par le Eastern Caribbean Cetacean Network et le International Fund for Animal Welfare)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.8 Cooperative Linkages in Marine and Coastal Biodiversity Between the Convention on Biological Diversity and the Cartagena Convention (anglais, espagnol)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.9 Wider Caribbean Marine Protected Area Management Network (CaMPAM) Document d'information (anglais seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.10 Récifs coralliens. Vingtième session du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, 1-5 février 1999, Point 12 de l'ordre du jour (Annexe I – Décisions adoptées par le Conseil d'Administration au cours de sa Vingtième session), 23-26 November 1998, Townsville, Australia (anglais seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.11 Proceedings of the International Tropical Marine Ecosystems Management Symposium (ITMEMS) (anglais seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.12 Evaluation of Caribbean Experiences in Participatory Planning and Management of Marine and Coastal Resources (anglais seulement)

- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.13 Informe de Venezuela para la Cuarta Reunión del Comité Asesor Científico y Técnico Interino (ISTAC) del Protocolo Relativo a las Areas y Flora y Fauna Silvestres Especialmente Protegidas en la Región del Gran Caribe, La Habana, Cuba, 3-6 de agosto de 1999 (espagnol seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.14 Protocole à la Convention de Carthage relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW): Contribution des départements d'outre-mer français (français seulement)
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.15 Jamaica's Progress Report to the 4th Meeting of the Interim and Scientific and Technical Advisory Committee to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife, Cuba, 3-6 August, 1999.
- UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.16 Communication sur le Centre d'Activités Régional Antilles-Guyane. Quatrième réunion du CCSTI au protocole SPAW, Cuba, 3-6 août 1999.
- UNEP/CZMC, 1998 Report of the Experts Consultation to Review and Finalize Materials for Marine Protected Area Training in the Wider Caribbean Region, Kingston, 9-11 December 1998 (anglais seulement)
- UNEP(WATER)/CAR IG.13/INF.7 Progiel pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes entre la Convention sur la Diversité biologique et la Convention de Carthagène et ses Protocoles
- UNEP(WATER)/CAR WG.19/INF.8 Programme de formation sur les zones protégées pour la région des Caraïbes – Augmentant la capacité de gestion
- UNEP(WATER)/CAR WG.19/6 Rapport de la Troisième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Kingston, 11-13 octobre 1995

UNEP/USAID, 1999	Manual for Sand Dune Management in the Wider Caribbean (OECS) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	The Importance of Wastewater Treatment and Disposal Benefits to the Tourism Sector (CEHI) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	Estrategia Nacional de Turismo – República Dominicana (SURENA) (Proyecto Red Ambiental del Caribe (CEN) CD-ROM) (espagnol seulement)
UNEP/USAID, 1999	Why Treat Wastewater? Environmental, Health and Legal Considerations. The Importance of Effective Wastewater Treatment & Disposal – Benefits to Hotels (CEHI) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	Environmental Management Toolkit for Caribbean Hoteliers (CAST) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	Sewage Treatment Operators Manual for the Caribbean Region (CEHI) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	Integrated Coastal Area Management (ICAM) Training Manual (CCUNRM/Seagrant) (UNEP/USAID CEN Project Caribbean Environmental Network CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	Tourist Design Facilities Training Manual (CAST) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
UNEP/USAID, 1999	Waste Management Training Manual (CEHI) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)

- UNEP/USAID, 1999 Caribbean Action for Sustainable Tourism Environmental Action Plan Manual (CAST) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
- UNEP/USAID, 1999 Trends in Hotel Certification & Rating Programs – guidelines for the Caribbean (CAST) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
- UNEP/USAID, 1999 Technical Resource Directory for Caribbean Hoteliers (CAST) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
- UNEP/USAID, 1999 Environmental Best Practice Case Studies (CAST) (Caribbean Environmental Network (CEN) Project CD-ROM) (anglais seulement)
- UNEP, 1997 Coastal Tourism in the Wider Caribbean Region: Impacts and Best Management Practices (Rapport technique du PEC No.38) (anglais et espagnol)

Documents de référence

- UNEP (WATER)/CAR WG.19/INF.7 Lignes directrices et critères généraux pour la gestion des tortues menacées ou en danger dans la région des Caraïbes (Projet)
- UNEP/GC.20/48 Vingtième session du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, 1-5 février 1999, Point 12 de l'ordre du jour
- UNEP, 1999 Directory of Focal Points of the Caribbean Environment Programme. Juin 1995 (anglais seulement)
- World Resources Institute, 1998 Reefs at Risk: A Map Based Indicator of Threats to the World's Coral Reefs (anglais seulement)
- GCRMN, 1998 Status of Coral Reefs of the World: 1998

UNEP, 1997	Coral Reefs: Their Health our Future. International Year of the Reef Media Packages
PNUE, 1997	Rapport de la Douzième réunion du Comité de surveillance sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, Kingston, 9-12 juin 1997
PNUE, 1996	Lignes directrices et critères communs pour les zones protégées dans la région des Caraïbes. Identification, Sélection, établissement et gestion. Rapport technique du PEC No.37
PNUE, 1996	Rapport de la Huitième réunion sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et Cinquième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin dans la région des Caraïbes, Kingston, 9-13 décembre 1996
UNEP, 1995	Plan de gestion régional pour le lamantin antillais, <i>Trichechus manatus</i> . Rapport technique du PNUE No.35
UNEP(OCA)/CAR WG.11/7	Deuxième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (ISTAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW), Guyane française, 3-5 mai 1993
UNEP, 1993	Sea Turtle Recovery Action Plan for Aruba (préparé by WIDECAST). Rapport technique du PEC No. 25 (anglais seulement)
UNEP, 1993	Sea Turtle Recovery Action Plan for Suriname (préparé par WIDECAST). Rapport technique du PEC No. 24 (anglais seulement)

UNEP(OCA)/CAR WG.5/1	Première réunion du Comité consultatif scientifique et technique (ISTAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW), Kingston 4-8 mai 1992
UNEP, 1992	Sea Turtle Recovery Action Plan for Belize (préparé par WIDECAST). Rapport technique du PEC No. 18 (anglais seulement)
UNEP, 1992	Sea Turtle Recovery Action Plan for St. Kitts and Nevis (préparé par WIDECAST). Rapport technique du PEC No. 17 (anglais seulement)
UNEP, 1992	Sea Turtle Recovery Action Plan for Antigua and Barbuda (préparé par WIDECAST). Rapport technique du PEC No. 16 (anglais seulement)
UNEP, 1992	Sea Turtle Recovery Action Plan for British Virgin Islands (préparé par WIDECAST). Rapport technique du PEC No.15 (anglais seulement)
UNEP, 1992	Sea Turtle Recovery Action Plan for Netherlands Antilles (préparé par WIDECAST) Rapport technique du PEC No.11 (anglais seulement)
PNUE, 1991	Acte final de la Conférence des plénipotentiaires pour l'adoption d'Annexes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes, Kingston, 10-11 juin 1991
UNEP, 1990	Acte final de la Conférence des plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes, Kingston, 15-18 janvier 1990
UNEP(OCA)/CAR WG.4/4	Réunion du groupe <i>ad hoc</i> d'experts pour l'élaboration d'annexes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes, Martinique, 5-8 novembre 1990
UNEP(WATER)/CAR WG.19/INF.4	Agenda régional d'action de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens

- UNEP (WATER)/CAR WG.19/INF.12 Appel à l'Action – Initiative internationale sur les récifs coralliens, Dumagate, les Philippines, 29 mai – 2 juin 1995
- (WATER)/CAR WG.19/INF.13 Queen Conch (*Strombus gigas*): the Need for Caribbean-Wider Management (anglais seulement)

ANNEXE IV

RECOMMANDATIONS DE LA REUNION

Les participants à la Réunion:

Ayant examiné "l'état de la mise en oeuvre du Programme régional sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) et le Plan de travail et budget révisés 1998-1999 (Projet)" (UNEP(WATER)/CAR WG.22/3) et le "Plan de travail et budget pour le Programme régional SPAW pour la période biennale 2000-2001 (Projet)" (UNEP(WATER)/CAR WG.22/4 et les documents auxiliaires pertinents "Funding Protected Areas in the Wider Caribbean: A Guide for Managers and Conservation Organizations" (UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.5); "Renouveau de l'appel à l'action pour l'initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI)" (UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.4) et "Mammifères marins des Caraïbes: une revue de l'état de la préservation." (UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.7); et

Tenant compte des décisions de la Douzième réunion du Comité de surveillance du Plan d'action et la Réunion spéciale du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Carthage (Kingston, du 9 au 12 juin 1997) (PNUE, 1997).

Recommandent:

1. D'élaborer une méthode d'évaluation améliorée pour le Programme SPAW pour évaluer plus directement les impacts du Programme au niveau national et bénéficier du feedback actif et régulier que doivent fournir les gouvernements et leurs correspondants.
2. D'approuver le développement d'un Plan d'action pour les mammifères marins pour la région des Caraïbes, en mettant en particulier l'accent sur l'éducation et la recherche.
3. Que les gouvernements et l'Office régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ORPALC) fassent parvenir les recommandations de l'ISTAC et le programme de travail 2000-2001 du SPAW à la Quatrième réunion du Comité d'intersession qui se tiendra à Lima, Pérou, le 2 octobre 1999, en vue de leur incorporation à leur programme de travail quadriennal qui devrait mettre l'accent sur le soutien des zones protégées.
4. De faire sien l'Appel à l'action renouvelé de l'ICRI (Renewed Call to Action for ICRI) et incorporer les éléments appropriés au plan de travail de SPAW pour la période biennale 2000-2001.
5. Que le Secrétariat de CITES évalue la possibilité et la commodité d'établir, pour la région des Caraïbes, un bureau ou une représentation sous-régionale au PNUE-UCR/CAR, prenant en considération l'intérêt exprimé lors de la Réunion.

6. Que les gouvernements mettent au point des mécanismes afin d'améliorer la communication entre leurs correspondants et le PEC, SPAW, GEF, CITES, CBD, entre autres, et entre les correspondants de SPAW et le Secrétariat et les administrateurs des zones marines protégées, et assurer que des correspondants de SPAW soient désignés dans les meilleurs délais dans les pays qui ne l'ont pas encore fait.
7. Que le Programme SPAW perfectionne sa contribution unique dans la région, intensifie ses efforts d'identifier et de mettre en oeuvre des activités de coopération avec CBD, comme proposé par le Mémoire de coopération de mars 1997 et qu'il développe des relations de collaboration comparables avec d'autres conventions (ex. Ramsar, CITES, et CMS), organisations et programmes, afin de maximiser les efforts et les ressources.
8. Que les gouvernements s'impliquent davantage quant au financement du programme, en honorant leur contribution au Fonds caraïbéen d'affectation spéciale (CTF), et de fournir un support en nature approprié qui pourrait être déduit de leurs arriérés au (CTF).
9. Que les activités concernant la sauvegarde des espèces fassent l'objet d'une attention accrue et d'un financement plus important dans le plan de travail de la période biennale 2000-2001.
10. Que le Secrétariat élargisse la révision du document (UNEP(WATER)/CAR WG.22/INF.5 sur les directives pour le financement des zones protégées dans le but d'inclure le réseau des CaMPAM et les ONG régionales et de demander aux correspondants de SPAW de faciliter la révision dans leur pays respectif, y compris dans les ONG locales. Cette revue devra être complétée et commentée par la suite par le Secrétariat ou Nature Conservancy en vue de l'incorporation préalable de ces modifications à sa présentation lors de la prochaine Réunion intergouvernementale du PEC en décembre 1999.
11. Que le Secrétariat dresse une liste de serveurs des correspondants de SPAW pour faciliter la communication.
12. Que l'élaboration de projets de directives pour l'évaluation de zones protégées pour la liste de SPAW soit entamée et révisée dès que l'on disposera des ressources, sans attendre à l'entrée en vigueur du Protocole.
13. Que le Secrétariat poursuive l'exécution du Programme SPAW pour aborder le rôle du zonage et la planification régionale pour intensifier la pêche durable à partir de zones de capture interdites de façon appropriée, faciliter une gestion améliorée des bassins versants pour minimiser les impacts régionaux des activités terrestres sur les zones marines protégées (MPA); identifier les rapports potentiels entre les Protocoles SPAW et LBS, y compris l'identification préliminaire des sources d'eaux telluriques de Classe 1 ; et soutenir le développement d'un système régional de sites représentatifs des MPA pour préserver la biodiversité et promouvoir l'utilisation durable.

14. Que, le Secrétariat réalise, si les ressources sont disponibles en l'an 2000, une évaluation des réussites et des déficiences du Programme SPAW au cours des dix dernières années, ainsi que de l'efficacité de l'ISTAC à ce jour, afin de tirer des leçons utiles et de renforcer le rôle du STAC, du CAR/UCR et du Programme SPAW, lors de la future entrée en vigueur du Protocole SPAW.
15. Que les gouvernements envoient des informations au Secrétariat sur les possibilités de formations nationales relatives à SPAW dans leurs pays respectifs où la participation internationale serait bienvenue. Le Secrétariat organisera ces informations et les mettra à la disposition des gouvernements à travers les correspondants de SPAW.
16. Que les gouvernements abordent les questions relatives au rapport existant entre CITES et SPAW de la manière suivante :
 - i) Le maintien du groupe de travail ad hoc établi par la Réunion actuelle afin de réviser les liens et les compatibilités ou les éventuelles incompatibilités entre CITES et SPAW et préparer des questions spécifiques, qui seront soumises au Secrétariat, pour le 20 septembre 1999. Cette révision doit tenir compte des documents disponibles préexistants, préparés par le Secrétariat pour les réunions précédentes, en particulier les documents UNEP(OCA)/CAR WG.19/4 et UNEP(OCA)/CAR WG.19/INF.11.
 - ii) Les Secrétariats de CITES et du SPAW devraient préparer un document technique permettant l'interprétation légale des Articles 11 et 25 du SPAW et d'autres questions pertinentes y compris celles soulevées dans l'Annexe VI de ce rapport.
 - iii) Se basant sur cette analyse, le Secrétariat devrait consulter les Parties pour déterminer leurs préoccupations, si tel est le cas, au sujet du Protocole.
 - iv) Le Secrétariat du SPAW devrait fournir aux Parties une synthèse de ces documents en vue d'être prise en considération lors de la prochaine Réunion intergouvernementale en décembre 1999.
17. Que les gouvernements déploient un effort particulier afin de contribuer en espèces et en nature au Programme SPAW, y compris les contributions financières au Fonds caraïbéen d'affectation spéciale (CTF) pour assurer et faciliter la réalisation d'activités identifiées lors de cette Réunion.
18. Que le Secrétariat incorpore les commentaires et les informations fournis lors de cette Réunion concernant le projet du Plan de travail et budget de SPAW pour la période biennale 2000-2001 (UNEP(WATER)/CAR WG.22/4) qui figurent au point 8 de l'ordre du jour du présent Rapport, de façon appropriée à un Plan de travail et budget révisé pour SPAW qui sera présenté pour adoption à la Neuvième réunion intergouvernementale du PEC en décembre 1999, tenant compte de la nécessité de maintenir des budgets réalistes et appropriés pour les tâches proposées.

19. Que le fort leadership assuré par le Secrétariat au cours de ces quatre dernières années de crise financière soit reconnu et que la contribution unique du Programme SPAW à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans la région à travers le Plan de travail et budget proposés actuels soit appuyée.

ANNEXE V

Quatrième Réunion du comité consultatif intérimaire scientifique et technique (ISTAC)
au Protocole concernant les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW)
dans la région des Caraïbes

La Havane, Cuba, du 3 au 6 août 1999

Déclaration des ONG

Les représentants des organisations non-gouvernementales (ONG) qui ont participé à la Quatrième réunion de l'ISTAC pour les SPAW voudraient exprimer leurs remerciements au Gouvernement de Cuba pour l'excellente hospitalité dont il nous a gratifiée tout au long de notre séjour dans cette belle ville de La Havane.

Nous félicitons le Président d'avoir créé, durant la Réunion, une ambiance agréable et productive.

Et nous applaudissons, spécialement au vue de leurs ressources, aux remarquables accomplissements du Secrétariat du Protocole SPAW. En plus des activités et des résultats qui ont été soigneusement documentés par le Secrétariat, nous prenons note de l'exceptionnelle atmosphère de coopération que le Secrétariat a encouragé avec la communauté des ONG dans les Caraïbes.

Reconnaissant que ce qui est accompli est souvent déterminé par *comment* les activités sont menées, en accordant aux ONG "un siège à la table des négociations", l'UCR/CAR nous a défié de continuer le travail avec assiduité, en partenariat avec le PNUE, pour le succès de la mise en place du Protocole SPAW et pour nous engager plus activement vers les négociations finales du Protocole LBS.

Signatures

Cetacean Society International	Réseau des cétacés des Caraïbes orientales
International Fund for Animal Welfare	Union mondiale pour la conservation
Monitor international	Nature conservancy
Fondation Troisième Millénaire	WIDECAST

ANNEXE VI

Compte-rendu du Groupe de travail concernant les relations entre CITES ET SPAW

LA HAVANE, LE 5 AOUT 1999
13H30 A 14H30

Etaient représentés les pays suivants:

BAHAMAS, BELIZE, ILES CAÏMAN, COLOMBIE, CUBA, REPUBLIQUE
DOMINICAINE, FRANCE, JAMAÏQUE, MEXIQUE, ANTILLES
NEERLANDAISES, TRINITE ET TOBAGO, ETATS- UNIS D'AMÉRIQUE.

Les ONG suivantes étaient présentes:

CSI, ECCN, IFAW, MONITOR INTERNATIONAL, THE NATURE
CONSERVANCY, WIDECAST. Le Secrétariat de CITES était présent en tant
qu'observateur.

La Présidence du groupe de travail était assurée par les Antilles néerlandaises.

Suivent les déclarations présentées par les différents représentants:

Antilles néerlandaises: Des positions doivent être prises par les nations pour appuyer le
Protocole SPAW et CITES. De plus les Annexes restent problématiques.

CITES : Le Secrétariat de CITES a clarifié que les nations soumises à CITES pourraient
appliquer des mesures domestiques plus strictes pour les taxons figurant dans les
Appendices de la CITES. Le Dr. Armstrong a conclu qu'il n'existait pas
d'incompatibilités de fait entre les Appendices de la CITES et le Protocole SPAW même
si les Appendices du SPAW étaient intentionnellement détaillées pour les taxa pour
lesquels des mesures plus strictes sont proposés actuellement.

Antilles néerlandaises: Comme exemple des différents niveaux de protection sous les
SPAW et CITES citons les petits cétacés figurant dans l'Appendice II de la CITES et qui
par conséquent peuvent être commercialisés alors que tous les cétacés figurant en Annexe

Il ne sont autorisés à n'être ni capturés ni commercialisés. SPAW est une mesure plus stricte, nécessitant de chaque pays membre des limites légales, choisissant par conséquent de ne pas capturer et commercialiser. Voici les bases pour la clarification pour ces pays qui sont Parties de CITES et sont ou prévoient 'être membre des SPAW.

Est-ce qu'il y a un pays qui se limite pour des espèces commercialisables par la CITES alors qu'il est membre des SPAW?

Est-ce qu'il y a un Parti du SPAW qui a besoin de revoir ses statuts s'il désire continuer à commercialiser les espèces de la CITES?

ECCN: Le représentant a présenté au groupe une information relative à deux documents d'information de la Troisième réunion de l'ISTAC à Kingston, en 1995.

Ces documents sont:

UNEP(OCA)/CAR WG.19/INF.4: Relations entre la Convention sur la diversité biologique (CBD), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées ou en voie d'extinction (CITES) et le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW)

UNEP(OCA)/CAR WG.19/INF.11: Comparaison des documents: Appendices de la CITES et les Annexes du Protocole SPAW.

Il est probable que ces questions aient déjà été discutées lors de réunions précédentes et les ONG pressent la Présidence de procurer des copies de ces documents aux membres du groupe de travail.

IFAW: La raison pour laquelle tous les cétacés figurent dans les Appendices I et II de la CITES est liée à la façon dont ils figurent dans la Convention internationale de régulation des baleines (ICRW) de 1946.

CITES: Il serait utile de détailler les espèces des Caraïbes qui ne rentrent pas dans le cadre de la CITES et celles que les SPAW désirent protégées.

France: Il est compréhensible que les délégués du SPAW soient plus stricts que ceux de la CITES.

TNC: Il y a actuellement des problèmes au niveau national entre le SPAW et la législation locale, comme dans le cas du Mexique où SPAW n'a pas été ratifié et a été supplanté par d'autres législations internes.

Bahamas: A présent le Protocole SPAW permet aux pays de se réserver s'ils le désirent. La base est pour les pêcheries artisanales.

Cuba: L'organisation d'un atelier est nécessaire pour discuter des Annexes et de leurs liens avec les différentes Conventions.

Etats-Unis d'Amérique: L'article 11 de l'acte de 1990, détaille les propositions scientifiques, éducatives et techniques. En outre, art.11 section 4(d): Les parties peuvent émettre des réserves pour des espèces particulières en notifiant le Dépositaire par écrit sous 90 jours du vote des Parties.

TNC: Il incombe au Secrétariat, avant de poursuivre, de dresser l'historique légal des problèmes d'incompatibilité. En outre le représentant demande à toutes les personnes présentes de donner leur adresse e-mail afin de poursuivre les échanges d'idées basées sur le thème de la discussion.

Cuba: La délégation de Cuba a exprimé ses préoccupations quant aux espèces de CITES et du SPAW et l'utilisation de certaines espèces par des pays étant Parties. Plusieurs exemples se sont présentés comme: la reproduction en captivité, l'élevage, la propagation artificielle, l'utilisation de parties et de dérivés. Dans le cas du commerce dans la Convention CITES, ces activités sont légales. Ces activités sont, d'autres parts, interdites par le Protocole SPAW.

En outre, il est fortement possible que des espèces soient abondantes dans un pays et ne présentent pas de danger alors que ces mêmes espèces sont en voie de disparition dans un pays voisin. De nouveau, le Protocole SPAW limite l'utilisation de ces espèces.

SPAW est un instrument de complément de la CITES, mais cela ne signifie pas que se soit une carcant rigide pour les pays qui désirent commercialiser légalement en accord avec la Convention CITES.

WIDECAST: Le représentant de cette ONG relève le droit des pays qui veulent se joindre au SPAW de faire, s'ils le désirent, une réserve et détailler leur requête au Secrétariat dans les délais permis aux pays pour faire connaître de telles réserves.

Bahamas: Le représentant des Bahamas indique de nouveau au groupe que le Protocole SPAW permet aux Parties d'émettre des réserves.

CITES: Le Dr. Armstrong fait référence à l'Article 25 du Protocole SPAW, qui fait état que rien dans le Protocole SPAW n'affecterait les droits et les obligations des Parties concernées par CITES et CMS.

Cuba: Le représentant de Cuba fait état que l'Article 25 prémuni des exceptions au SPAW. L'Article donne en fait, à chaque Partie qui est aussi pays Partie de la CITES, tous les droits commerciaux suivants les règles de la CITES. C'est une question de souveraineté que possède chaque membre.

Etats Unis: Le délégué des E.U. a proposé au groupe de travail d'arriver à une recommandation finale pour le Secrétariat au 1er Novembre 1999. Il a demandé de préparer, en outre, un ensemble de questions basées sur la discussion d'aujourd'hui, elles seraient adressées au Secrétariat pour lui demander son opinion légale sur les questions et finalement il a encouragé le Secrétariat à donner une réponse préalable à l'IGM.

Ci-joint la liste des participants par pays et organisations et leur adresse e-mail respective.

Participants au groupe de travail ad hoc sur CITES

<u>NOM</u>	<u>PAYS/ONG</u>	<u>ADRESSE E-MAIL</u>
Maurice Issacs	Bahamas	maurice@batelnet.bs
Vincent Gillett	Belize	Gillett@btl.net
Tim Austin	Iles Caïman	Pirate@candw.ky
Dailila Caicedo	Colombie	Daca1@hotmail.com
Jose Alvarez Lemus	Cuba	Jose@cica.cu.unep.net
Elvira Carillo Cardenas	Cuba	Cubacip@ceniai.inf.cu
Modesto Fernandez	Cuba	Dpa@cenia.inf.cu
Pedro Luiz Hernandez	Cuba	Pruiz@cnapt.cn.unep.net
Cecilia Hernandez	République Dominicaine	Vida@silvestre@codetel.net.do
Eleuterio Reyes	République Dominicaine	Dnp@codetel.net.do
Michel Sinoir	France	Diren971@outremer.com
Karitini Doganis	France	karitini@hotmail.com
Yvette Strong@	Jamaïque	nrca@infochan.com
Luz Maria Ortiz	Mexique	LOrtiz@buzon.semarnap.gob.mx
Eric Newton	Antilles Néerlandaises	Nilvomil@cura.net
Seepersad Ramnarine	Trinité et Tobago	Forestry@tstt.net
Nancy Daves	Etats-Unis d'Amérique	Nancy.daves@noaa.gov
Jim Armstrong	CITES	Jim.armstrong@unep.ch
Jorge Picon	CSI	JorgePicon@msn.com
Natalie Ward	ECCN	Nward@mbl.edu
Carole Carlson	IFAW	Ccarlson@ifaw.org
Davis Barker	Monitor International	Drbarker@monitorinternational.org
Thomas Gnade	Monitor International	Tg68@umail.umd.edu
Juan Bezanry-Creel	Nature Conservancy	Jbezanry@aol.com
Rhema Kerr	WIDECAS	Rhemaker@hotmail.com

ANNEXE VII**Liste de Cigles**

ACS	Association of Caribbean States
AMEP	Assessment and Management of Environmental Pollution
CaMPAM	Caribbean Marine Protected Areas Management Network
CANARI	Caribbean Natural Resources Institute
CCA	Caribbean Conservation Association
CCAD	Central American Commission for Environment and Development
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEN	Caribbean Environmental Network
CEPNET/BID	Réseau du Programme pour l'environnement des Caraïbes/Banque interaméricaine de développement
CFRAMP	Caribbean Fisheries Resources Assessment Programme
CHA/CAST	Caribbean Hotel Association/Caribbean Action for Sustainable Tourism
CITES	Convention for International Trade of Endangered Species
CITMA	Ministère des Sciences, de la technologie et de l'environnement, Cuba
CNAP	National Centre of Protected Areas, Cuba
CPC	Co-ordinating and Planning Committee of the International Coral Reef Initiative
CSI	Cetacean Society International
CTF	Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes
CTO	Caribbean Tourism Organization
DFID	Department for International Development, UK
DNP	National Directorate of Parks, République Dominicaine
ECCN	Eastern Caribbean Cetacean Network
EF	Fonds pour l'environnement du Programme pour l'environnement
EMA	Environmental Management Authority, Trinidad et Tobago
ENCORE	Environmental and Coastal Resources Project
GCRMN	Global Coral Reef Monitoring Network
GEF	Global Environment Facility
ICRAN	International Coral Reef Action Network
ICRI	International Coral Reef Initiative

IFAW	International Fund for Animal Welfare
IGM	Réunion intergouvernementale du Programme pour l'environnement des Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement
IMO	International Maritime Organization
IPID	Integrated Planning and Institutional Development
ISTAC	Comité consultatif scientifique et technique intérimaire au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes
ITMEMS	International Tropical Marine Ecosystems Management Symposium
IUCN	World Conservation Union
IYOR	Année internationale du Coral
LBSMP	Sources terrestres de pollution marine
MPA	Marine Protected Area
NMFS	National Marine and Fisheries Service
NOAA	National Oceanographic and Atmospheric Administration
OECS/NMRU	Organization of Eastern Caribbean Organization/Natural Resources Management Unit
ONG	Organisation non gouvernementale
ORPALC	Organisation régional du Programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RAC	Centre d'activités régional
SIDS/POA	Small Island Developing States/Programme d'action
SPAW	Zones et vie sauvage spécialement protégées
STAC	Comité consultatif scientifique et technique au Protocole
STRAP	Plan d'action pour la sauvegarde des tortues de mer (Sea turtle Recovery Action Plan)
TNC	The Nature Conservancy
UCR/CAR	Unité de Coordination Régionale du Programme pour l'environnement des Caraïbes
UNESCO	Programme des Nations pour l'éducation, la science et la culture
WCR	Région des Caraïbes
WIDECAST	Wider Caribbean Sea Turtle Recovery Network